

UNIVERSITE ECHAHID CHEIKH LARBI TBESSI-TEBESSA

Faculté des Lettres et des langues  
Département de Lettres et langue françaises

---

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de **MASTER**

**Filière** : Langue française

**Spécialité** : Sciences du langage

**Intitulé** :

**Analyse morphosyntaxique de la terminologie  
médicale  
cas des pathologies : diabète,  
cardiovasculaire et dermatologie**

**Réalisé par** :

- SAOUD Ouanes
- ATTIA Amani

**Membres de jury** :

- Président : Dr. GOUASMIA
- Rapporteur : M. HIDOUS
- Examineur : Dr. DEMMANE

2022/2023





REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE ECHAHID CHEIKH LARBI TBESSI-TEBESSA

Faculté des Lettres et des langues  
Département de Lettres et langue françaises

---

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de **MASTER**

**Filière** : Langue française

**Spécialité** : Sciences du langage

**Intitulé** :

**Analyse morphosyntaxique de la terminologie  
médicale  
cas des pathologies : diabète,  
cardiovasculaire et dermatologie**

**Réalisé par** :

- SAOUD Ouanes
- ATTIA Amani

**Membres de jury** :

- Président : Dr. GOUASMIA
- Rapporteur : M. HIDOUS
- Examineur : Dr. DEMMANE

2022/2023

## « REMERCIEMENTS »

*Nous tenons à exprimer nos plus vifs remerciements à messieurs le président et les membres du jury pour avoir accepté d'examiner notre modeste travail.*

*Notre reconnaissance et nos sincères remerciements vont à notre encadrant Monsieur Lazhar HIDOUS pour nous avoir dirigé tout au long de la réalisation de ce travail,*

*Ses orientations, ses encouragements, sa compréhension et sa disponibilité constante nous ont été d'une précieuse aide.*

*Nous tenons à remercier également tous nos enseignants pour leurs bonnes orientations et pour leur aide précieuse ainsi que tous nos amis de l'université de Tébessa.*

*Nous tenons à remercier aussi tous ceux qui nous ont aidé de près ou de loin à mener à bien cette tâche et en particulier notre ami « Kinene Assef » pour son aide et ses encouragements.*

# DÉDICACE

*Je dédie ce modeste travail*

*A mes chers parents pour tous leurs sacrifices, leur amour,*

*Leur soutien et leurs prières tout au long de mes études.*

*A mes grands-parents ceux qui ont partagé avec moi tous les moments d'émotion lors de la réalisation de ce travail*

*A mes oncles et mes tantes qui m'ont toujours motivé dans ma vie et mes études que dieux leur donne une longue et  
joyeuse vie*

*A mon unique et adorée sœur pour son appui et ses encouragements.*

*A tous mes cousins qui n'ont pas cessé de me conseiller, que dieu leur protège et leur offre la chance et le bonheur*

*A mes chers amis avec lesquels j'ai passé des merveilleux moments*

*A ma binôme « Amani » et toutes sa famille*

*Sans oublier tous professeurs que ce soit du primaire, du moyen du secondaire ou de l'enseignement supérieur*

*Ouanes*

# DÉDICACE

*Le voyage n'était pas court et ne devait pas l'être, le rêve n'était pas proche et la route n'était pas pleine d'installations, mais je l'ai fait*

*Je dédie ma graduation à celui dont je porte le nom avec fierté, à celui qui a récolté les épines de mon chemin, pour m'ouvrir le chemin de la connaissance, à mon « cher père ».*

*Après la grâce de Dieu, ce que je suis est dû à mon père, l'homme qui n'a même pas obtenu une fraction de ce que nous avons obtenu, et l'homme qui s'est battu toute sa vie pour que nous soyons meilleurs que lui*

*. À la main invisible qui a enlevé les épines de mon chemin et qui a enduré chaque instant de douleur Je suis passé à côté d'elle et elle m'a soutenu dans ma faiblesse et mon enjouement, ma mère» bien-aimée.*

*A mes sœurs "Ahlem et Aya"*

*A mon neveu "Iskander"*

*A mes frères "Tarek, Ahmed, Kossay et Mohammed Ghazali"*

*A ma belle sœur de mon frère "Sabrina"*

*A mes deux nièces "Aahed et Abrar"*

*A mes oncles et tantes*

*A mes cousin et cousines*

*et aux amis des années*

*A tous ceux qui m'ont aidé et soutenu sur ce chemin, je vous suis reconnaissant à tous. ne pas être arrivé sans ta grâce après Dieu*

*Amani*

## Table des matières

<b>Titres</b>	<b>Pages</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>10</b>
<b>Chapitre I : La langue de spécialité dans le domaine médical</b>	
<b>1. La langue</b>	<b>14</b>
1.1. La langue générale	16
1.2. La langue de spécialité	17
<b>2. L'articulation entre langue générale et langue de spécialité</b>	<b>20</b>
<b>3. Les langues de spécialité et la terminologie</b>	<b>21</b>
3.1. La terminologie et la communication spécialisée	22
3.2. Les unités terminologiques	23
3.2.1. Le terme	24
3.2.2. Le terme scientifique	25
<b>4. La langue médicale</b>	<b>26</b>
4.1. L'étymologie du langage médical	27
4.2. La complexité de la langue médicale	28
4.3. L'analyse de la langue médicale	29
4.3.1. L'analyse morphologique	30
4.3.2. L'analyse syntaxique	31
4.3.3. L'analyse sémantique	31
<b>Chapitre II : La morphologie dérivationnelle de la langue médicale</b>	
<b>1 .La morphosyntaxe</b>	<b>34</b>
1.1. La notion de morphologie	35
1.1.1. La morphologie lexicale	35
1.1.1.1. Le mot	36
1.1.1.2. Le morphème	36
1.1.1.2.1. Les morphèmes lexicaux	37
1.1.1.2.2. Les morphèmes grammaticaux	38
<b>2. La productivité lexicale</b>	<b>39</b>

## Table des matières

<b>2.1. La dérivation</b>	<b>40</b>
<b>2.1.1. La dérivation parasynthétique</b>	<b>41</b>
<b>2.1.2. La dérivation inverse ou régressive</b>	<b>41</b>
<b>2.2. La préfixation</b>	<b>41</b>
<b>2.3. La suffixation</b>	<b>42</b>
<b>2.4. La composition</b>	<b>43</b>
<b>2.4.1. La composition populaire</b>	<b>43</b>
<b>2.4.2. La composition savante</b>	<b>44</b>
<b>2.5. Les mots valises</b>	<b>44</b>
<b>2.6. La néologie</b>	<b>44</b>
<b>2.7. L'abréviation</b>	<b>45</b>
<b>2.8. L'apocope</b>	<b>46</b>
<b>2.9. L'aphérèse</b>	<b>46</b>
<b>2.10. La troncation</b>	<b>46</b>
<b>2.11. La siglaison</b>	<b>47</b>
<b>2.12. l'emprunt</b>	<b>47</b>
<b>2.12.1. L'emprunt lexical</b>	<b>48</b>
<b>2.12.2. L'emprunt sémantique</b>	<b>48</b>
<b>3. La syntaxe et le lexique</b>	<b>48</b>
<b>3.1. La syntaxe</b>	<b>48</b>
<b>3.2. Le lexique</b>	<b>49</b>
<b>3.3. L'organisation sémantique du lexique</b>	<b>49</b>
<b>4. Les parties du discours</b>	<b>49</b>
<b>4.1. La phrase</b>	<b>50</b>
<b>1.1. Le nom (ou substantif)</b>	<b>50</b>
<b>4.3. L'adjectif</b>	<b>50</b>
<b>4.4. Le verbe</b>	<b>51</b>
<b>4.5. L'adverbe</b>	<b>51</b>



## Table des matières

<b>4.6. La préposition</b>	<b>51</b>
<b>4.7. La conjonction</b>	<b>51</b>
<b>4.8. L'interjection</b>	<b>51</b>
<b>Chapitre III : Méthodologie et analyse du corpus</b>	
<b>1. Identification du corpus</b>	<b>54</b>
<b>2. Choix méthodologique</b>	<b>55</b>
<b>Analyse du corpus</b>	<b>56</b>
<b>Conclusion</b>	<b>83</b>
<b>Références bibliographiques</b>	<b>86</b>
<b>Annexes</b>	
<b>Résumés</b>	

# **Introduction**

Le présent travail s'inscrit dans le domaine de la morphosyntaxe qui est une branche de la linguistique qui étudie la manière dont les morphèmes (les unités minimales porteuses de sens) s'organisent et se combinent pour former des mots et des phrases dans une langue donnée. Elle explore la relation entre la morphologie (la structure interne des mots) et la syntaxe (la manière dont les mots s'agencent pour former des phrases).

La morphosyntaxe examine comment les éléments morphologiques tels que les affixes, les radicaux et les morphèmes grammaticaux s'assemblent pour produire des mots dans différentes catégories grammaticales (noms, verbes, adjectifs, etc.). Elle étudie également comment ces mots se combinent pour former des phrases, en respectant les règles grammaticales propres à chaque langue.

Notre choix de ce thème est né d'une expérience personnelle dont nous l'avons remarqué souvent en allant chez un médecin. Il prend en charge l'étude de la langue de spécialité par rapport à la langue générale. Nous choisissons de produire notre corpus sur le fait que la langue médicale est une langue de spécialité, qui est difficile à comprendre pour les non spécialistes, même pour les personnes maîtrisant la langue utilisée, ce qui nécessite de faire passer le message au médecin qu'il faut simplifier ces termes aux patients et leurs accompagnants, afin de pouvoir comprendre ce que le médecin veut dire.

La médecine est l'une des disciplines les plus anciennes et les plus importantes de l'humanité. Elle vise à prévenir, diagnostiquer et traiter les maladies, ainsi qu'à maintenir la santé et le bien-être des individus et des populations. Elle repose sur des valeurs éthiques et humanistes mais aussi et surtout sur des connaissances scientifiques. Ce domaine scientifique possède son propre langage constitué par un ensemble de termes, de symboles et de règles qui permettent aux professionnels de la santé de communiquer entre eux et avec les patients. Il s'agit d'un langage spécialisé qui vise à décrire avec précision les phénomènes biologiques, les maladies, les symptômes, les traitements et les procédures médicales.

Cela nous a mené à poser la question centrale suivantes :

**Dans quelle mesure la terminologie médicale se construit et se structure à partir des éléments lexicaux et grammaticaux ?**

Cette problématique a suscité d'autres questions partielles :

- Quels sont les divers éléments de la productivité lexicale dans la terminologie médicale?
- Comment un terme médical complexe est analysé ?

Pour répondre aux questions posées ci-dessus, deux hypothèses de recherche ont été émises comme suit :

## Introduction

-Dans la terminologie médicale, la productivité lexicale pourrait faire référence à la capacité de former de nouveaux termes en utilisant des éléments morphologiques existants de manière productive.

-Un terme médical pourrait être analysé étymologiquement en faisant référence à son origine.

Pour la vérification des hypothèses de départ, Nous choisirons une approche mixte, combinant à la fois des aspects descriptifs et analytiques. Cette méthode offre un cadre pour structurer le travail de recherche et facilite sa réalisation efficace.

Pour ce faire, nous nous intéressons à l'analyse morphosyntaxique de la terminologie médicale des trois pathologies suivantes : le diabète, les maladies cardiovasculaires et la dermatologie. Nous présentons les principes généraux de l'analyse morphosyntaxique, les types de termes médicaux et les procédés de formation les plus courants. Nous illustrons notre propos par des exemples tirés de ces trois domaines de pathologie, en mettant en évidence les spécificités morphosyntaxiques de chaque domaine. Nous montrons ainsi l'intérêt de l'analyse morphosyntaxique pour la compréhension et la traduction des termes médicaux. Nous verrons comment l'analyse morphosyntaxique peut aider à identifier, classer et définir les termes relatifs à ces pathologies, ainsi qu'à en dégager les caractéristiques communes et spécifiques.

L'analyse morphosyntaxique de la terminologie médicale consiste à étudier la structure et la formation des termes médicaux, permet de comprendre le sens et la fonction des mots qui composent le langage spécialisé de la médecine.

Notre travail de recherche est présenté en trois chapitres :

Le premier expose la langue de spécialité dans le domaine médical et la langue médicale qui constitue la langue de communication entre les praticiens de la santé et les patients, le second sur la morphologie dérivationnelle de la langue médicale consacré à la définition de quelques notions des procédés de formation du lexique. Le troisième et le dernier chapitre nous présentons notre cadre méthodologique et l'analyse morphosyntaxique des termes médicaux où nous mettons les points sur : la transcription, la décomposition et l'analyse de termes médicaux relatifs aux pathologies objets de notre corpus.

**Chapitre I : Langue VS  
Langue de spécialité « la  
langue médicale »**

# Chapitre I : Langue VS Langue de spécialité « la langue médicale »

Le langage, la langue et la parole sont trois concepts fondamentaux en linguistique. Parmi les langues, la langue médicale, caractérisée par sa précision, sa rigueur et sa spécificité, est utilisée par les professionnels de la santé pour communiquer entre eux et avec les patients. Elle décrit les maladies, les symptômes, les traitements, les examens et les procédures médicales.

Dans ce chapitre nous allons d'abord faire la distinction entre le langage, la langue et la parole puis définir la langue avant de faire la différence entre la langue générale et la langue de spécialité et de faire une approche de l'articulation entre elles. Ensuite, nous aborderons la langue médicale son étymologie, sa complexité, sa terminologie spécifique, la structure de cette terminologie qui suit des règles de formation et de combinaison des termes, qui permettent de créer des mots nouveaux ou dérivés et enfin, nous terminerons par l'analyse de cette langue qui consiste à étudier les caractéristiques linguistiques et sémantiques des termes médicaux, ainsi que les relations qu'ils entretiennent entre eux et avec le contexte.

## 1. La langue

La sociolinguistique définit la langue comme : « *un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus* »<sup>1</sup>.

Donc, nous pouvons la définir comme le résultat d'une convention sociale communiquée par la société à l'individu et sur laquelle il n'a qu'un rôle accessoire. Elle n'est pas homogène, c'est-à-dire elle n'est pas formée d'éléments de même nature ou répartis de façon uniforme, et elle est variable.<sup>2</sup>

Ferdinand DE SAUSSURE a proposé au début du XX<sup>e</sup> siècle une distinction fondamentale entre :

*Trois notions linguistiques : le langage, la langue et la parole.*

*Le langage est un système abstrait sous-jacent à tout acte de parole.*

*La langue est un ensemble de règles concernant les diverses*

<sup>1</sup> SAUSSURE, F. *Cours de linguistique générale* : Edition TALANTIKIT. 1916. p.15.

<sup>2</sup> Formé d'éléments de même nature ou répartis de façon uniforme

## Chapitre I : Langue VS Langue de spécialité « la langue médicale »

*composantes d'un système linguistique. La parole est la manière particulière de s'exprimer inspirée par un sentiment.*<sup>3</sup>

Ces trois notions sont toujours pertinentes et utilisées de nos jours dans l'étude du langage humain.

Aussi, si le langage est un système de communication, complexe et propre à un groupe social, qui s'organise et se compose d'éléments et de règles permettant d'exprimer des situations habituelles, la langue, elle, est un système de communication conventionnel spécifique. Le terme « système » implique que ce n'est pas simplement un ensemble d'éléments, mais une structure organisée qui comprend des éléments et des règles qui permettent de décrire un comportement régulier.

André MARTINET, lui attire l'attention sur la double articulation de la langue en disant que : « *Une langue est un instrument de communication doublement articulé.* »<sup>4</sup>

En effet, la langue est composée de deux niveaux d'unités distinctes : les sons (phonèmes) et les mots (morphèmes). Ces unités sont combinées selon des règles précises pour former des énoncés dotés de sens. La double articulation permet d'exprimer une infinité de messages avec un nombre limité d'éléments.

La langue dans une société est étudiée par la sociolinguistique. Elle est l'objet d'étude de la linguistique. Pour Ferdinand DE SAUSSURE, la langue, « *c'est un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus.* »<sup>5</sup>

Donc, la langue est définie comme le résultat d'une convention sociale communiquée par la société à l'individu et sur laquelle il n'a qu'un rôle accessoire.

Le dictionnaire français LAROUSSE définit la langue comme « *un système de signes vocaux, hypothétiquement graphiques, propre à une communauté, qui est utilisé par un groupe d'individus en s'exprimant entre eux.* »<sup>6</sup> Elle n'est pas cohérente et elle est changeante à tous les niveaux.

---

<sup>3</sup> SAUSSURE. Op.cit. p. 17.

<sup>4</sup> MARTINET, A. *Syntaxe générale*. Paris : Armand colin. 1985, p.18.

<sup>5</sup> SAUSSURE. Op.cit. p.15.

<sup>6</sup><https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/langue/46180>. Consulté le 30/04/2023 à 22 :05.

# Chapitre I : Langue VS Langue de spécialité « la langue médicale »

La linguistique distingue deux types de langue : la langue générale et la langue de spécialité.

On peut distinguer deux catégories de vocabulaire :

- le vocabulaire général qui est partagé par tous les utilisateurs d'une même langue. Cela signifie que le vocabulaire général englobe tout le vocabulaire de chaque personne ;
- le vocabulaire spécialisé qui englobe des termes propres à un domaine ou à un sujet spécifique.

Autrement dit, le concept de langue commune spécifie une langue sans symboles, une langue d'échange non professionnel qui est destinée au grand public. Cependant, les langues de spécialité deviennent des systèmes de symboles complexes, semi-autonomes, utilisés selon des contextes et des besoins spécifiques, c'est-à-dire, utilisés pour communiquer des informations de nature spécialisée. Ces informations ne peuvent être communiquées qu'au sein d'un groupe restreint d'experts.

## 1.1. La langue générale

La langue générale est un concept linguistique qui se réfère à une variété de langue utilisée par un grand nombre de personnes dans une communauté. Elle est relativement stable et caractérisée par la polysémie et la connotation. Comme la décrit Maria Teresa CABRE :

*Une langue donnée est donc constituée par un ensemble diversifié de sous-codes que le locuteur emploie en fonction de ses modalités dialectales et qu'il sélectionne en fonction de ses besoins d'expression et selon les caractéristiques de chaque situation de communication. Cependant, au-delà de cette diversité foisonnante, toute langue possède un ensemble d'unités et de règles que tous ses locuteurs connaissent. Cet ensemble de règles, d'unités et de restrictions qui font partie des connaissances de la majorité des locuteurs d'une langue, constitue ce qu'on appelle la langue commune ou générale.<sup>7</sup>*

---

<sup>7</sup> CABRE, M.T. *La terminologie : théorie, méthode et applications*. Traduit du catalan et adapté par Monique C. CORMIER et John HUMBLEY. Ottawa/Paris : Les Presses de l'Université d'Ottawa/André Colin. 1998, p.115.



# Chapitre I : Langue VS Langue de spécialité « la langue médicale »

Le terme langue commune fait généralement référence à tout mot ou expression qui ne fait pas référence à une activité spécifique et qui est accessible à tous les locuteurs d'une communauté linguistique spécifique.

En effet, la langue générale peut offrir de nombreux avantages tels qu'une communication plus efficace, une meilleure compréhension mutuelle entre les membres de la communauté.

Le concept langue commune est généralement comparé au concept langue générale.

Gérard RONDEAU : « *la langue commune est l'ensemble des mots et des expressions qui, dans le contexte où ils sont employés, ne se réfèrent pas à une activité spécialisée* »<sup>8</sup>. Une langue commune est donc un ensemble partagé par des locuteurs d'une langue particulière, non classés dans un domaine particulier.

Le terme langue générale est employé dans le sens de langue commune. Maria Térésa CABRE souligne : « *la langue générale peut être considérée comme un ensemble d'ensembles imbriqués, et reliés entre eux selon de nombreux points de vue, le lien entre tous ces ensembles est la langue commune* »<sup>9</sup>.

La langue commune (générale) et la langue de spécialité partagent les mêmes éléments elles sont en relation d'intersection, Ingrid MEYER et Kristen MACKINTOSH expliquent « *Lorsqu'il est repris par la langue générale un terme adopte un sens plus large que lorsqu'il est confiné à un domaine spécialisé.* »<sup>10</sup>C'est-à-dire que lorsqu'un terme technique est repris par la langue générale, il adopte un sens plus large que lorsqu'il est confiné à un domaine spécialisé.

## 1.2. La langue de spécialité

La langue de spécialité se distingue par certaines caractéristiques. Elle se manifeste à certains niveaux : lexicologie, lexicologie, terme, terminologie ... etc.

En effet, selon Maria Térésa CABRE :

<sup>8</sup> RONDEAU, G. *Introduction à la terminologie*. Montréal : Gaeton Mourine Chenelière. 1998, p.24.

<sup>9</sup> CABRE, M.T. *Op.cit.* p.47.

<sup>10</sup> MEYER, I. et MACKINTOSH, K. *Langue et traduction spécialisée*. Montréal : [Université de Laval](http://www.univ-laval.ca). 2000, p.199.

## Chapitre I : Langue VS Langue de spécialité « la langue médicale »

- *Une langue de spécialité est un code de type linguistique qui diffère de langue générale en ce qu'il se compose de règles et d'unités spécifiques. Une langue à part entière est elle-même une langue, et est en fait un code spécifique.*
- *La langue technique est une variante du général, et tous les langages techniques sont des variantes simples, des variantes de vocabulaire simple.*
- *Les langues techniques sont essentiellement un sous-ensemble utilitaire de langages au sens global.*<sup>11</sup>

Le langage spécialisé est contenu dans le langage général et interagit avec le langage commun.

Et selon Pierre LERAT :

- Des signes non verbaux dans les énoncés (par opposition aux représentations graphiques).
- Morphologie complexe qui accueille les changements morphologiques, les emprunts sectaires et les expressions complexes impliquant des expressions lexicales générales et spécifiques.
- Bien que la syntaxe corresponde exactement à celle de la langue de référence, la prononciation (comme le célèbre style impersonnel de la science) et les formulations techniques (comme les formules stéréotypées administratives) priment.
- La linguistique de l'écriture.
- Universalité potentielle des idées scientifiques et techniques.<sup>12</sup>

Ce langage se caractérise par des formes complexes ainsi que des symboles non verbaux et des accords spécifiques. La langue de spécialité est une variante et un sous-ensemble de la langue générale.

---

<sup>11</sup> CABRE, M.T. Op.cit. p.36.

<sup>12</sup> LERAT, P. *Les langues spécialisées*. Paris : Presses Universitaires de France. Collection : Linguistique nouvelle. 1995, p.55.

## Chapitre I : Langue VS Langue de spécialité « la langue médicale »

La langue de spécialité c'est, aussi, un sous-système qui donne la spécificité linguistique d'un domaine et un sous-ensemble de la langue générale.

La définition donnée par Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO, Louis GUESPIN, Jean-Baptiste MARCELLESI, Jean-Pierre MÉVEL, est la suivante : « *On appelle langue de spécialité un sous-système linguistique tel qu'il rassemble les spécificités linguistiques d'un domaine particulier.* »<sup>13</sup>

C'est l'usage qui donne la spécificité de la langue de spécialité, Jean-Claude LERAT la définit comme suit : « *c'est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissance spécialisée.* »<sup>14</sup>

En effet, la langue de spécialité est un code spécifique, elle est difficilement compréhensible pour les non spécialistes. C'est un système sémiotique complexe. Les termes et expressions techniques sont réservés à une communauté restreinte d'utilisateurs.

Elle a aussi un discours spécifique, le discours spécialisé (DS), selon Mariella CAUSA et Mario PASQUARIELLO, qui :

*Fait référence au discours sur la matière enseignée ou le domaine.  
« DS » peut être reconnue principalement par la présentation  
d'éléments lexicaux du domaine de spécialisation. Ce discours et ses  
modalités et normes sont reconnus et partagés au sein d'une  
communauté de discours particulière.*<sup>15</sup>

Donc, son émetteur est un chercheur, un spécialiste ou un expert dans un domaine adressé à un chercheur ou un technicien dans le même domaine. Étant donné que le message se trouve dans le domaine de l'expéditeur et principalement dans le domaine du destinataire, cela ne devrait pas poser de problème pour le destinataire. Une revue à diffusion limitée sert de véhicule à ce discours.

---

<sup>13</sup> DUBOIS, J. et al. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse. 2001, p.40.

<sup>14</sup> LERAT, J.C. Op.cit. p.20.

<sup>15</sup> CAUSA, M. et PASQUARIELLO, M. « *Discours ordinaires et discours spécialisés : pratiques pédagogiques et discursives dans la transmission de savoirs disciplinaires en langue étrangère* ». Paris : Presses Sorbonne Nouvelle. *Revue Les Carnets du Cediscor n° 13*, (2017). p 89-102.

## 2. L'articulation entre langue générale et langue de spécialité

L'articulation entre la langue générale et la langue de spécialité est un aspect très important pour la communication efficace dans un domaine professionnel.<sup>16</sup>

Selon un article Monia HAMMAMI sur les « Caractéristiques générales et spécificités des langues de spécialité » :

*Le terme de « langue de spécialité » fait référence à la terminologie propre à une situation de communication circonscrite à un domaine particulier. Les terminologues opposent souvent langue de spécialité (LSP) composée de termes, et langue générale (LG), composée du vocabulaire commun utilisé et compris par les locuteurs d'une communauté linguistique.*<sup>17</sup>

En effet, la langue générale, qui est la langue courante que tout le monde parle, peut avoir des différences significatives avec la langue de spécialité utilisée dans un domaine particulier.

Le choix des termes techniques, la syntaxe et le style d'écriture varient considérablement selon le domaine de spécialité. Il est donc important de comprendre les caractéristiques linguistiques de la langue de spécialité pour communiquer efficacement dans ce domaine.

En même temps, il est également important de garder à l'esprit que toutes les personnes impliquées dans la communication ne connaissent pas nécessairement les termes techniques liés à la spécialité car « *Les langues de spécialité(s) se caractériseraient par une syntaxe réduite et un vocabulaire spécialisé.* »<sup>18</sup> dit Monia HAMMAMI.

Ainsi, pour assurer une communication claire et efficace, il faut trouver un bon équilibre entre l'utilisation de la langue de spécialité et celle de la langue générale. L'utilisation de

<sup>16</sup> [https://journals.openedition.org/asp/2566?fbclid=IwAR01\\_JoefBSf6QUdSpBmDIRClGKur9MMgImTaoi0fiTuy8CUyd7iJ\\_1pZ\\_Q](https://journals.openedition.org/asp/2566?fbclid=IwAR01_JoefBSf6QUdSpBmDIRClGKur9MMgImTaoi0fiTuy8CUyd7iJ_1pZ_Q) consulte le 10/05/2023 à 21 :30

<sup>17</sup> HAMMAMI, M. « *Caractéristiques générales et spécificités des langues de spécialité* ». Article, AL - MUTARĠIM, no 32, janvier - mars (2016). p.9

<sup>18</sup> Ibid. p.10.

termes techniques peut être nécessaire, mais il est également important de les expliquer et de les clarifier pour s'assurer que toutes les parties comprennent parfaitement le message.

En effet, Monia HAMMAMI définit la langue de spécialité en ces termes : « *La langue de spécialité témoigne d'un usage particulier de la langue générale lorsqu'elle est utilisée dans une situation de communication qui implique la transmission d'information relevant d'un champ d'expériences particulières.* »<sup>19</sup>

### 3. Les langues de spécialité et la terminologie

Nous savons qu'un sous-code est constitué d'unités terminologiques à communiquer dans des situations saillantes et est destiné à la transmission de connaissances liées à des domaines d'expérience bien définis. Il n'existe qu'en partageant une grammaire phonétique commune et une partie de son inventaire lexico-sémantique (morphèmes-mots, syntaxe, règles de combinaison, etc.). Cependant, Maria Teresa CABRE dit : « *Mais il faut reconnaître que l'aspect le plus important du langage technique est sa capacité à communiquer.* »<sup>20</sup>

Le langage de spécialité est un type utilisé dans un domaine spécialisé et se caractérise par l'utilisation de moyens linguistiques d'expression spécifiques. Ils contiennent une terminologie, contiennent une formulation spécifique à un domaine et peuvent également désigner des caractéristiques stylistiques ou syntaxiques. Comme ces termes sont utilisés par des experts ou des spécialistes et mis à jour dans les discussions professionnelles, ils trouvent leur sens non seulement dans les environnements linguistiques, mais aussi dans les domaines et les sujets.

De ce point de vue, il convient de noter que chaque discipline a sa propre manière de se rapporter au phénomène qu'elle étudie et a des particularités linguistiques et discursives qui la caractérisent.

Michel FOUCAULT soutient que la pratique discursive est un aspect caractéristique de la connaissance, il confirme : « *il y a des savoirs qui sont indépendants des sciences (qui n'en*

<sup>19</sup> HAMMAMI, M. Op.cit p.13.

<sup>20</sup> CABRE, M.T. Op.cit. 1998, p. 212.

## Chapitre I : Langue VS Langue de spécialité « la langue médicale »

*sont ni l'esquisse historique ni l'envers vécu), mais il n'y a pas de savoir sans une pratique discursive définie ; et toute pratique discursive peut se définir par le savoir qu'elle forme ».*<sup>21</sup>

Le discours de spécialité est une instance où une langue de spécialité est mise à jour représentant des situations de communication où les spécialistes ou les experts doivent exclusivement être en interaction.

### 3.1. La terminologie et la communication spécialisée

Pour Paul WATZLAWICK, Janet HOLMICK-BEAVIN et Don Donald De Avila JACKSON : « *Toute communication suppose un engagement et définit par la suite la relation. C'est une manière de dire qu'une communication ne se borne pas à transmettre une information, mais induit en même temps un comportement.* »<sup>22</sup>

L'usage de la terminologie dans le discours de spécialité est une caractéristique qui nous permet de distinguer le langage général du langage spécialisé. En fait, la terminologie est l'aspect le plus distinctif du langage spécialisé. C'est ainsi qu'un expert dans un domaine se manifeste par l'utilisation d'une terminologie qui prouve sa pensée et conduit inévitablement l'interlocuteur à ses intentions communicatives.<sup>23</sup>

« *Les termes utilisés dans la communication professionnelle par les experts sont un ensemble de termes au sein d'un domaine qui reflète la structure conceptuelle d'un sujet, chaque terme représentant un ensemble de termes au sein du réseau structuré du domaine en question.* »<sup>24</sup> précise Maria Teresa CABRE.

Par ailleurs chaque terme possède un caractère mono référentiel qui lui garantit la précision. Cependant il est d'une importance remarquable de tracer les limites entre les mots appartenant à la langue commune et ceux qui relèvent des langues de spécialité. Alors que nous vivons une sorte d'interdépendance des différentes sciences, il est difficile de définir les frontières entre langage spécialisé et commun. C'est donc l'environnement linguistique qui nous permet de tracer des lignes entre les différents sens d'un mot.

<sup>21</sup> FOUCAULT, M. *Archéologie du savoir*. Paris: Gallimard. 1969, p.238.

<sup>22</sup> WATZLAWICK, P. et al. *Une logique de la communication*. Paris : Editions Seuil. 1972, p.49.

<sup>23</sup> Cabré, M. T. Terminologie et dictionnaires. *Meta*, 39(4), (1994). p. 589.

<sup>24</sup> CABRE, M.T.Op.cit. 1998, p. 147.

Maria Teresa CABRE ajoute, « *Le texte de spécialité a souvent recours à des formules textuelles comme la description, la définition, la classification, l'énumération, le calcul, le raisonnement, l'argumentation, la citation, la référence, etc.* »<sup>25</sup> Il donne des connaissances qui reflètent à la fois la dépersonnalisation et l'objectivité. Le but pratique et l'intention de communication de ce type de production est d'informer, d'expliquer et parfois même de discuter.

Dans de telles situations, les deux interlocuteurs partagent le même monde de référence, et s'appuient sur une terminologie et des caractéristiques standardisées (brièveté, précision, pertinence) garantissant à des degrés divers le transfert des connaissances, la communication est jugée efficace.

### 3.2. Les unités terminologiques

Les unités terminologiques des langues de spécialité sont des combinaisons de mots qui désignent des concepts propres à un domaine particulier de la connaissance ou de l'activité humaine. Elles se distinguent des unités lexicales de la langue générale par leur degré de spécialisation, leur fréquence d'usage et leur stabilité sémantique. Les unités terminologiques des langues de spécialité peuvent être simples (un seul mot) ou complexes (plusieurs mots). Elles peuvent également être classées selon leur structure morphosyntaxique (nom, adjectif, verbe, etc.) ou selon leur fonction communicative (définition, description, explication, etc.). Les unités terminologiques des langues de spécialité jouent un rôle essentiel dans la transmission et la construction des savoirs spécialisés. Elles permettent aux experts d'un domaine de communiquer entre eux avec précision et efficacité, mais aussi de vulgariser leurs connaissances auprès d'un public non spécialiste. L'enseignement et l'apprentissage des unités terminologiques des langues de spécialité sont donc des enjeux majeurs pour la maîtrise d'une langue étrangère ou seconde dans un contexte professionnel ou académique.

Les langues de spécialité sont des langues utilisées dans des domaines particuliers, comme la science, le droit, le tourisme ou l'hôtellerie. Elles se caractérisent par l'emploi de termes techniques, qui sont des unités lexicales propres à un champ d'expérience. Les unités terminologiques peuvent être simples (un seul mot) ou complexes (plusieurs mots). Par exemple, en biologie, "cellule" est une unité terminologique simple, tandis que "membrane

---

<sup>25</sup> Op.cit. p.139.

plasmique" est une unité terminologique complexe. Les unités terminologiques complexes sont souvent des collocations, c'est-à-dire des associations de mots qui présentent une affinité combinatoire. Par exemple, en économie, on dit "faire faillite" et non "faire banqueroute". Les collocations terminologiques posent des défis pour l'enseignement et l'apprentissage des langues de spécialité, car elles ne sont pas toujours prévisibles ou transparentes. Il faut donc recourir à des outils de détection et de description, comme les corpus ou les dictionnaires spécialisés, pour les identifier et les expliquer.

### 3.2.1. Le terme

Le terme a adopté plusieurs définitions tout au long de l'histoire de la terminologie, et sa signification dépend de l'approche (approche linguistique, approche conceptuelle, approche sémiotique) ou de l'école (école de Vienne, école de Prague, école de Moscou).

Le terme est un mot avec plusieurs significations selon le contexte dans lequel il est utilisé, il est important de bien comprendre une réalité qui peut exiger parfois plusieurs lignes. En linguistique le terme désigne une unité lexicale qui a une signification spécifique et peut être utilisée pour exprimer une idée ou un concept.

GREIMAS A et COURTES J, lui donne la définition suivante : « *le terme est la dénomination (l'étiquette) d'un point d'intersection de relations (ou d'un croisement à l'intérieur d'un réseau relationnel), dénomination qui s'effectue par la procédure de lexicalisation* »<sup>26</sup>. Cette unité lexicale et terminologique précise la notion de domaine. Elle a les mêmes propriétés que les mots, mais diffère par la particularité de représenter des concepts spécifiques à un domaine et la propriété unique d'assurer la spécialisation au sein d'un sujet.

WUSTER E identifie la nature tridimensionnelle des concepts (cognitif, verbal, communicatif) en combinant le terme au concept et le mot avec un contenu sémantique. Par ailleurs, GUILBERT L démontre deux autres caractéristiques de ce concept en le qualifiant d'unicité et de singularité : « *... il acquiert toutes les caractéristiques du nom propre, sa signification réside entièrement dans la référence à l'objet et ne peut donc pas être diversifiée en tant que telle par des déterminations* ».<sup>27</sup>

Un terme est considéré comme une unité linguistique spécifique (simple ou composée) et comprend la forme et le contenu lié à des sous-systèmes bien définis. Il existe pour

<sup>26</sup> GREIMAS A et COURTES J, 1993, *Sémiotique Dictionnaire Raisonné de la Théorie du langage*, p. 388.

<sup>27</sup> GUILBERT, L, (1976). *Terminologie et linguistique*. Essai de définition de la terminologie, actes du colloque international de terminologie, Québec, Éditeur officiel du Québec, p. 207.



## Chapitre I : Langue VS Langue de spécialité « la langue médicale »

identifier un concept ou une idée. Il bénéficie de cette capacité à remplir des contenus syntaxiques et sémantiques et démontre également une expertise de la parole. Cette particularité prouve la pertinence des termes.

Les termes hors discours peuvent donc être ambigus, véhiculer des apports sémantiques plus ou moins polysémiques, mais devenir des jargons lorsqu'ils relèvent d'un domaine scientifique ou technique. En effet : « *les termes, comme les mots du lexique général, sont des unités ou signes distinctifs et significatifs en même temps, qui se présentent de façon naturelle dans le discours de spécialité* »<sup>28</sup>.

Par conséquent les traducteurs médicaux doivent être familiers avec la terminologie médicale et surtout ne pas se tromper car leurs formes peuvent parfois être trompeuses. Parfois l'étymologie grecque ou latine n'aide pas beaucoup à mesure que le sens de ces termes évolue. Il est évident que la compréhension de ces termes nécessite une compréhension des significations des différents préfixes, racine et suffixes. Ainsi une fois les principaux termes maîtrisés il devient plus facile de comprendre les termes que nous rencontrons, ce qui nous aide dans notre pratique et vie quotidienne. Si nous ne connaissons pas la signification de toutes les unités de sens nous pouvons comprendre le sens général d'un mot avec des connaissances partielles<sup>29</sup>. Par exemple : si nous connaissons le suffixe « ite » nous savons que le nouveau mot est lié à l'inflammation, la même chose avec le préfixe « card » qui signifie le cœur, il ne reste plus qu'à apprendre l'unité manquante du sens « Endocardite » :

- « card » : cœur

- « it » : inflammation

Leurs emplois sont déterminés par les classes et les sous-classes d'arguments.

### 3.2.2. Le terme scientifique

Les termes scientifiques et techniques sont des termes spécialisés qui sont utilisés pour décrire des concepts spécifiques dans chaque domaine d'activité humaine. La reconnaissance d'un mode de fonctionnement spécifique aux termes scientifiques et techniques à l'intérieur du lexique général de la langue repose sur une opposition globale entre le lexique général présentant une certaine unité et un ou des vocabulaires scientifiques et techniques eux-mêmes définis par un certain nombre de traits. Les vocabulaires scientifiques et techniques sont

<sup>28</sup> CABRE, M.T (1998). Op.cit. p. 249.

<sup>29</sup> Rouleau, M. (2003). La terminologie médicale et ses problèmes. Panace, 4(12), p. 143.

# Chapitre I : Langue VS Langue de spécialité « la langue médicale »

structurés différemment des vocabulaires généraux et sont caractérisés par une grande stabilité terminologique.<sup>30</sup>

Parmi les spécificités du terme scientifique et technique c'est que le signe linguistique a trois dimensions :

- une dimension linguistique : le signifiant ;
- une dimension cognitive : le signifié ;
- une dimension ontologique : le référent.

C'est pourquoi, le terme scientifique ou bien le terme technique peut apparaître comme une inconnue pour les non-initiés. Ils sont ignorés de la masse parce qu'ils sont employés dans des situations de communication où n'interviennent que des spécialistes.

Par exemple : le terme « dystopie » décrit une société imaginaire dans laquelle tout est sombre, oppressant et souvent totalitaire. C'est l'opposé de l'« utopie ». Les dystopies sont souvent utilisées pour critiquer les défauts de la société actuelle en les poussant à l'extrême. En médecine, un exemple de dystopie peut être une société où le traitement médical coûte extrêmement cher, rendant ainsi les soins médicaux inaccessibles aux personnes les plus pauvres. Dans une telle société, seuls les riches pourraient se permettre les soins médicaux nécessaires pour traiter des maladies graves tandis que les pauvres seraient condamnés à souffrir sans traitement. Cette situation créerait une inégalité en termes d'accès aux soins médicaux, et c'est une réalité dans de nombreux pays.

## 4. La langue médicale

La langue médicale (communément dit le jargon médical) apparaît comme un objet pluridimensionnel du fait de la diversité de ses composantes et se caractérise par un vocabulaire spécifique et complexe, compréhensible par les employés de la santé (médecins, infirmiers, pharmaciens).

Guy RONDEAU affirme « à l'instar de toutes les langues de spécialité, la langue médicale se caractérise entre autres par la présence des termes techniques. Ces termes sont

---

<sup>30</sup> Guilbert, L. (1973). La spécificité du terme scientifique et technique. *Langue française*, (17), p. 5-17.

# Chapitre I : Langue VS Langue de spécialité « la langue médicale »

*facilement reconnaissables parce que leur forme est généralement rebutante pour le profane ou le non spécialiste. »<sup>31</sup>*

En général, la terminologie médicale est caractérisée par la présence de termes techniques qui sont facilement reconnaissables en raison de leur forme spécifique. Les spécialistes créent, en cas de nécessité, de nouveaux termes pour décrire des concepts qui n'existaient pas auparavant dans la langue générale.

La langue médicale est un langage particulier complexe et technique que les professionnels de la santé utilisent lorsqu'ils communiquent entre eux, souvent difficile à comprendre pour les patients et le personnel non médical. Cependant il est important de connaître certaines expressions courantes de la terminologie médicale pour mieux comprendre les maladies, les traitements et les procédures médicales.

Les termes sont un vocabulaire professionnel, de disciplines ou d'activités, inconnu pour des activités non préparées, par conséquent, la terminologie est l'un des défis que les médecins doivent maîtriser. Par exemple lorsqu'un médecin annonce le test de dépistage au patient en disant « le test cancer est négatif », ce qui est, en effet, une bonne nouvelle car en termes médicaux lorsque les résultats du test indiquent l'absence de ce que nous cherchons, c'est un résultat « négatif » de cette manière. Les langues médicales sont compliquées à plusieurs niveaux, mais cette complexité est fonctionnelle, les praticiens de la santé les utilisent comme un outil de communication entre eux.<sup>32</sup>

De manière générale, le jargon médical est un vocabulaire spécialisé d'une discipline imprécise ou d'une activité inconnue au non initié.

## 4.1. L'étymologie du langage médical

La période entre le 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> siècle avant J.-C., est connue pour la domination scientifique de la médecine.

---

<sup>31</sup>RONDEAU, G. Op. cit. p. 18.

<sup>32</sup>Rouleau, M. (1995). La langue médicale: une langue de spécialité à emprunter le temps d'une traduction. *TTR: trauction, terminologie, rédaction*, 8(2), p. 29.

## Chapitre I : Langue VS Langue de spécialité « la langue médicale »

Au début du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C., Aulus Cornelius CELSUS stipule que : « « Médécina » est une encyclopédie médicale en latin avec l'utilisation du vocabulaire grec à cause du manque d'équivalents latins. »<sup>33</sup>

Pascaline Faure ajoute qu' : « Au moyen âge, une troisième langue vient influencer celle de la médecine. Il s'agit de la langue arabe, grâce à des érudits comme Avicenne, dont le Canon est resté pendant des siècles la référence des praticiens en Occident. »<sup>34</sup>

La période de la renaissance est dominée par les textes de médecine latins qui se substituent progressivement aux textes grecs qui ont commencé à disparaître.

Par la suite, « l'évolution de la langue médicale s'est manifestée en même temps que l'évolution de la médecine elle-même. L'histoire de la médecine montre que la terminologie médicale utilise de moins en moins le grec et le latin et développe une terminologie propre à chaque langue. »<sup>35</sup>, affirme Pascaline.

### 4.2. La complexité de la langue médicale

Paul IMBS définit l'adjectif « complexe », dans le dictionnaire « Le Trésor de la langue française informatisé », comme suit : « Composé d'éléments qui entretiennent des rapports nombreux, diversifiés, difficiles à saisir par l'esprit, et présentant souvent des aspects différents. »<sup>36</sup>

Cette définition peut s'appliquer à de nombreux phénomènes ou objets complexes, tels que les systèmes sociaux, les écosystèmes, les œuvres d'art ou les langages. Il exprime la difficulté de comprendre et d'analyser ces réalités qui sont constituées de multiples éléments interdépendants et changeants.

Elle souligne également la diversité et la variabilité de ces éléments, qui peuvent avoir des propriétés ou des fonctions différentes selon le contexte ou le point de vue. Cette définition invite donc à adopter une approche pluridisciplinaire et dynamique pour étudier ces

<sup>33</sup> Pascaline Faure, « Des discours de la médecine multiples et variés à la langue médicale unique et universelle », *ASp* [En ligne], 58 | 2010, mis en ligne le 30 novembre 2013, consulté le 12 mai 2023.p 02. URL : <http://journals.openedition.org/asp/1826> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/asp.1826>.

<sup>34</sup> Ibid. p. 03.

<sup>35</sup> Ibid. p. 03.

<sup>36</sup> IMBS, P. « *Trésor de la langue française informatisé* ». Paris : CNRS éditions. V. Complexe. 1971-1992. [en ligne]. <https://www.le-tresor-de-la-langue.fr/definition/complexe#top>. Consulté le 12/05/2023 à 22 :16

## Chapitre I : Langue VS Langue de spécialité « la langue médicale »

phénomènes ou objets complexes, en tenant compte de leurs dimensions historiques, culturelles, esthétiques ou logiques.

Sara VECCHIATO Sonia Vanna GEROLIMICH, dans leur article « La langue médicale est-elle trop complexe ? », disent que :

*La langue médicale se signale d'abord pour la prolifération et la stratification de sa terminologie, qui fait qu'on y trouve des mots de la sphère commune à côté de termes issus de plusieurs langues et empruntés à des époques différentes. On y trouve des termes simples et des termes complexes.*<sup>37</sup>

En effet, le terme stratification désigne le processus par lequel un ensemble de mots ou de termes se répartit en différentes couches selon leur origine, leur fréquence, leur spécialisation ou leur niveau de langue.

Le premier rapport de prolifération, publié en 1975 par le Conseil international de la langue française, a mis en évidence ce phénomène dans le vocabulaire français contemporain. Il a distingué quatre niveaux de stratification: le niveau commun, le niveau courant, le niveau savant et le niveau technique. Chaque niveau se caractérise par des mots ou des termes appartenant à un domaine public ou à un ou plusieurs domaines spécialisés, ayant une origine linguistique variée (française, latine, grecque, anglaise, etc.) et présentant une complexité morphologique variable (simples ou composés).<sup>38</sup>

### 4.3. L'analyse de la langue médicale

L'analyse de la langue médicale est un domaine interdisciplinaire qui vise à étudier les caractéristiques, les usages et les évolutions du discours médical dans différents contextes et genres.

Elle s'intéresse aux aspects linguistiques, pragmatiques, socioculturels et cognitifs de la communication médicale, ainsi qu'aux applications pratiques de cette connaissance pour

---

<sup>37</sup> VECCHIATO, S. et GEROLIMICH, S.V. « La langue médicale est-elle « trop complexe » ? » Sudbury : Prise de parole. Revue Nouvelles perspectives en sciences sociales, Volume 9, numéro 1, pp.81–122. Novembre (2013), p.84.

<sup>38</sup> VECCHIATO, Op.cit. p.81.

## Chapitre I : Langue VS Langue de spécialité « la langue médicale »

améliorer la qualité des soins, la formation des professionnels de santé et la diffusion de l'information scientifique.

L'analyse de la langue médicale peut mobiliser des méthodes qualitatives ou quantitatives, des approches synchroniques ou diachroniques, des perspectives descriptives ou normatives, selon les objectifs et les corpus étudiés. Elle peut également s'appuyer sur des outils informatiques, tels que les logiciels d'analyse lexicale, les bases de données terminologiques ou les systèmes de traduction automatique, pour faciliter le traitement et l'exploitation des données textuelles.

L'analyse de la langue médicale est donc un champ de recherche dynamique et pluridimensionnel, qui contribue à enrichir notre compréhension du langage et de la médecine.

Notre travail consiste à étudier la terminologie médicale du point de vue morphologique, syntaxique et sémantique

### 4.3.1. L'analyse morphologique

L'analyse morphologique des prédicats est incluse dans le dictionnaire qui prend en compte toutes les formes que peut avoir un prédicat particulier.

La première étape consiste à définir le type de formation (dérivée, synthétisée, etc.) et présenter toutes les formes possibles de la même racine. Ainsi, vous obtenez jusqu'à trois prédicats à partir de la même racine : prédicat forme verbale, prédicat forme nominale et prédicat forme adjectivale.<sup>39</sup>

Les racines prédictives ne forment pas une seule forme d'un emploi prédictif.

Le prédicat est un terme de la grammaire qui désigne ce qu'on dit du sujet.<sup>40</sup> En général, il s'agit d'un verbe, mais il peut aussi être un mot d'une autre nature. Aussi, Karim CHEBOUTI, un spécialiste dans ce domaine affirme dans sa Thèse que « Le vocabulaire

<sup>39</sup>Namer, F. (2005, May). Automatiser les définitions des termes médicaux: qu'est-ce que le traitement automatique du langage apporte à la théorie morphologique? In *Article présenté à Journées Française d'Informatique Médicale (JFIM) 12 et 13 mai 2005, Lille, p. 41.*

<sup>40</sup>Gross, M. 1981. Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. *Langages*, (63), 7.

## Chapitre I : Langue VS Langue de spécialité « la langue médicale »

médical du point de vue des trois fonctions primaires », qu'« ... *un prédicat est dit autonome lorsqu'il correspond à un emploi unique.* »<sup>41</sup>

### 4.3.2. L'analyse syntaxique

Un prédicat est un élément qui établit une relation dans une phrase. Il se connecte à l'argument. Les relations qui existent entre les prédicats et les arguments sont ordonnées hiérarchiquement.

Le nombre d'arguments qu'un prédicat choisit dépend du type de prédicat à l'autre.

Un prédicat unaire a une relation logique avec un seul argument qu'il gouverne et classe. Alors, dans l'exemple donné par Karim CHEBOUTI : « *il se blesse, il a guéri et il est malade.* »<sup>42</sup>, « se blesser », « guérir » et « être malade », en tant que prédicats sont rattachés à un seul argument « il » en tant que sujet, qui est en position de X0.

Un prédicat binaire correspond à deux arguments. Leurs relations, dit Karim CHEBOUTI, peuvent être « *soit unidirectionnelles comme dans Paul aime Marie, soit interactionnelles comme dans Paul et Marie s'aiment.* »<sup>43</sup>

En effet, le premier argument est unidirectionnel et il fonctionne comme sujet, à la position X0. Le deuxième argument est interactionnel et il est complément, à la position de X1.

### 4.3.3. L'analyse sémantique

Les prédicats sont caractérisés par leur catégorie sémantique. Leur appartenance à une classe ou à une sous-classe est basée sur des synonymes et des champs de paramètres communs. Les usages de prédicats polysémiques ont la même forme, mais ils ne font pas référence au même prédicat car ils ont des caractéristiques sémantiques et syntaxiques différentes. C'est le cas du verbe « *consulter* » :

- Paul « *consulte* » un médecin.

<sup>41</sup>CHEBOUTI, K. 2014 . « *Le vocabulaire médical du point de vue des trois fonctions primaires* ». Thèse de doctorat en Sciences du langage.Linguistique.Soutenue le 08-04-2014, dans le cadre de [École doctorale Érasme](#). Université Paris-Nord - Paris XIII. p.31.

<sup>42</sup> CHEBOUTI, K. Op. cit.

<sup>43</sup>Op.cit.

## Chapitre I : Langue VS Langue de spécialité « la langue médicale »

- Le médecin « *consulte* » un dictionnaire.

La nature du complément reflète l'ambiguïté de la consultation : lorsque le verbe est suivi du nom « profession médicale », il équivaut presque à questionner, et lorsqu'il est suivi du nom « texte », il équivaut presque à lire. Les deux usages de la consultation impliquent deux prédicats différents : prédicat « acte médical » et prédicat « lecture ». Cet exemple montre la complexité de la sémantique, non seulement dans le langage courant, mais aussi dans les vocabulaires spécialisés, notamment les langages médicaux qui utilisent beaucoup de verbes polysémiques. Leurs emplois sont déterminés par les classes et les sous-classes d'arguments.<sup>44</sup>

Pour conclure ce chapitre, nous avons vu que le langage, la langue et la parole sont trois notions distinctes mais liées, qui permettent de communiquer et de transmettre des informations. Nous avons défini la langue comme un système de signes conventionnels partagés par une communauté de locuteurs, et nous avons distingué la langue générale de la langue de spécialité, en montrant qu'elles sont en interaction constante.

Nous avons ensuite étudié la langue médicale, qui est une langue de spécialité utilisée par les professionnels de la santé et qui présente des particularités étymologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques. Nous avons analysé la terminologie médicale, qui est l'ensemble des termes propres à cette langue, et qui suit des règles de formation et de combinaison des éléments lexicaux.

Enfin, nous avons examiné les caractéristiques linguistiques et sémantiques des termes médicaux, ainsi que les relations qu'ils entretiennent entre eux et avec le contexte.

Ce chapitre nous a permis de mieux comprendre la nature et le fonctionnement de la langue médicale, qui est un outil essentiel pour la communication et la transmission des savoirs dans le domaine de la santé.

---

<sup>44</sup>Zweigenbaum, P., Bachimont, B., Bouaud, J., Charlet, J., & Boisvieux, J. F. (1996). Le rôle du lexique sémantique et de l'ontologie dans le traitement automatique de la langue médicale. In *Actes du Colloque CRISTAL 'S, Saint-Malo*, p. 39.



# **Chapitre II : La morphologie dérivationnelle de la langue médicale**

## Chapitre II : La morphologie dérivationnelle de la langue médicale

Dans ce chapitre nous allons d'abord aborder la notion de morphologie qui est la branche de la linguistique qui étudie la structure interne des mots et les règles de leur formation. Puis, la morphologie lexicale qui est un sous-domaine de la morphologie et qui s'intéresse aux processus de dérivation et de composition des mots. Ces processus permettent de créer de nouveaux mots à partir d'unités minimales de sens appelées morphèmes. Elle joue un rôle important dans l'enrichissement du lexique d'une langue et dans la compréhension du sens des mots. Enfin, nous terminerons par une approche des deux éléments fondamentaux de la langue : la syntaxe et le lexique

### 1. La morphosyntaxe

La morphosyntaxe est une branche de la linguistique qui étudie la formation et la structure des mots ainsi que leur fonctionnement dans les phrases. Elle s'intéresse notamment aux morphèmes, qui sont les unités minimales de sens qui composent les mots, ainsi qu'aux règles de combinaison de ces morphèmes pour former des mots et des phrases<sup>1</sup>.

*La morphosyntaxe concerne l'ensemble des structures qui permettent de construire grammaticalement un énoncé. Elle porte aussi bien sur les formes des mots, flexions régulières et irrégulières, variantes irrégulières de certains noms et verbes, l'agencement des marques syntaxiques autour du nom (déterminants, etc.), du verbe (pronoms, etc.), de l'adjectif, de l'adverbe, et enfin de l'organisation des mots et groupes de mots dans un énoncé ou une phrase.*<sup>2</sup>

La morphosyntaxe permet d'analyser la structure des mots en fonction de leur catégorie grammaticale (nom, verbe, adjectif, adverbe, etc.) ainsi que de leur genre, nombre, temps, mode, personne, etc. Elle permet également de comprendre comment les mots se combinent pour former des phrases, en respectant les règles de la syntaxe.

En résumé, la morphosyntaxe étudie la structure interne des mots et leur fonctionnement dans les phrases, en prenant en compte les éléments morphologiques (morphèmes) et les éléments syntaxiques (règles de combinaison).

<sup>1</sup> <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/morpho-syntaxe#0> (consulte le 13/05/2023)

<sup>2</sup> Parisse, C. (2009). La morphosyntaxe: Qu'est ce qu'est?-Application au cas de la langue française?. Rééducation orthophonique, 47(238), p. 7.

### 1.1. La notion de morphologie

La notion de morphologie désigne l'étude de la forme et de la structure des unités linguistiques, telles que les mots, les affixes ou les morphèmes. Elle s'intéresse aux règles qui régissent la formation des mots, leur catégorie grammaticale, leur sens et leur relation avec d'autres mots. Ainsi, elle se divise en deux branches principales : la morphologie flexionnelle et la morphologie dérivationnelle<sup>3</sup>.

Donc, la morphologie est une science qui étudie la construction des mots et leurs formations. C'est pourquoi Chantal Antonella GAMBETTA affirme dans son Mémoire de Master « Développement de la conscience morphologique à travers des activités de morphologie dérivationnelle chez les élèves en difficulté en français » que :

*La morphologie est une discipline linguistique qui s'attache à décrire les unités morphologiques de la langue, appelées morphèmes, qui renvoient aux plus petites unités de signification de la langue, et leurs règles de combinaison. La morphologie dérivationnelle en est un des domaines, qui s'intéresse plus particulièrement à la formation des mots par dérivation, c'est-à-dire par ajout d'un préfixe ou suffixe à une base ainsi, « joueur » est dérivé de « jouer ».*<sup>4</sup>

Cela veut dire que la morphologie s'intéresse à l'étude du morphème qui est la plus petite unité significative.

#### 1.1.1. La morphologie lexicale

La morphologie lexicale est la branche de la linguistique qui étudie la formation et la structure des mots. « Elle s'intéresse aux unités minimales de sens, appelées morphèmes, qui composent les mots, ainsi qu'aux règles qui régissent leur combinaison. »<sup>5</sup>

La morphologie lexicale distingue deux types de morphèmes : les morphèmes lexicaux, qui portent le sens lexical des mots, et les morphèmes grammaticaux, qui expriment des traits grammaticaux.<sup>6</sup>

<sup>3</sup> Fradin, B., Montermini, F., & Plénat, M. (2009). Morphologie grammaticale et extragrammaticale. *Aperçus de morphologie du français*, p. 21.

<sup>4</sup> GAMBETTA, C.A. 2018. « Développement de la conscience morphologique à travers des activités de morphologie dérivationnelle chez les élèves en difficulté en français ». Bienne : Mémoire de Master en enseignement spécialisé – Volée 15-18, Haute école pédagogique BEJUNE avril, p.4.

<sup>5</sup> Zwanenburg, W. 1991. "Dépendances et hiérarchies en morphologie lexical". *L'information grammaticale*, 50(1), 38.

## Chapitre II : La morphologie dérivationnelle de la langue médicale

La morphologie lexicale analyse également les procédés de formation des mots, tels que la dérivation, la composition, l'abréviation, etc. Elle peut être synchronique ou diachronique, selon qu'elle décrit l'état d'une langue à un moment donné ou qu'elle retrace l'évolution historique des mots et de leur formation.

### 1.1.1.1. Le mot

*« Le mot est une unité de langage dotée d'une signification, à l'oral ou à l'écrit il est la base dans l'apprentissage d'une langue. »<sup>7</sup>*

Les mots peuvent avoir différentes formes et fonction grammaticale dans la phrase tels que des verbes des noms des adjectifs...etc.

Selon Antoine MEILLET, *« le mot résulte de l'association d'un sens donné à un ensemble de sons donnés susceptible d'un emploi grammatical donné. »<sup>8</sup>*

Le mot est une unité linguistique fondamentale qui possède trois caractéristiques : un sens, une forme sonore et une fonction grammaticale :

*« - le sens est la signification que le mot véhicule dans un contexte donné ;*

*- la forme sonore est la manière dont le mot est prononcé ou écrit ;*

*- la fonction grammaticale est le rôle que le mot joue dans la phrase ou le discours ».<sup>9</sup>*

Ces trois caractéristiques sont liées entre elles et elles déterminent l'identité du mot.

### 1.1.1.2. Le morphème

Le morphème est l'unité minimale de signification dans une langue. Il peut être constitué d'un seul phonème (comme le « -s » du pluriel en français) ou de plusieurs phonèmes (comme le préfixe « in- » ou le suffixe « -ment »). Un morphème peut être libre (c'est-à-dire qu'il peut former un mot à lui seul, comme chat ou maison) ou lié (c'est-à-dire qu'il doit être attaché à un autre morphème pour former un mot, comme « -able » ou « re- »). Les morphèmes sont des éléments fondamentaux de la morphologie, la branche de la linguistique qui étudie la structure et la formation des mots.<sup>10</sup>

---

<sup>6</sup> Op.cit.

<sup>7</sup> MARTINET.Op.cit. p. 39.

<sup>8</sup> MEILLET, A. *Linguistique historique et linguistique générale*, champion, 1921, p.30, cité par Alise.

<sup>9</sup> MEILLET, A. "Comment les mots changent de sens". *L'Année sociologique*, 1904, vol. 9, p. 38, cité par Alise.

<sup>10</sup> CASALIS, Séverine et COLÉ, 2018, Pascale. "Le morphème, une unité de traitement dans l'acquisition de la literacy". *Langue française*, , no 199, p. 69.

## Chapitre II : La morphologie dérivationnelle de la langue médicale

Joëlle Gardes TAMINE le définit ainsi : « *Le morphème est la plus petite unité significative qui a un sens ou une fonction grammaticale, il est constitué d'un ou de plusieurs phonèmes. Le morphème représente la partie supérieure du mot.*<sup>11</sup> »

Cette définition présente les caractéristiques principales du morphème, mais il serait utile de préciser certains aspects pour illustrer la notion de partie supérieure du mot et de mentionner les différents types de morphèmes qui existent, comme les morphèmes libres et les morphèmes liés, ou les morphèmes lexicaux et les morphèmes grammaticaux. Enfin, il serait pertinent de situer le morphème par rapport aux autres unités linguistiques, comme le phonème, le monème et le lexème.

Les morphèmes peuvent être divisés en deux catégories : les morphèmes lexicaux et les morphèmes grammaticaux :

Les morphèmes lexicaux sont distincts des morphèmes grammaticaux, qui sont des unités de forme qui expriment des relations syntaxiques ou morphologiques. Par exemple, le mot « chats » est formé de deux morphèmes : le morphème lexical « chat » et le morphème grammatical « -s » qui indique le pluriel.

### 1.1.1.2.1. Les morphèmes lexicaux

Les morphèmes lexicaux sont les unités minimales de sens qui composent les mots d'une langue. Ils peuvent être des racines, des préfixes ou des suffixes. Par exemple, le mot « impossible » est formé de trois morphèmes lexicaux : le préfixe « im- », la racine « possib- » et le suffixe « -le ». Chaque morphème lexical contribue au sens global du mot.<sup>12</sup>

Les morphèmes lexicaux sont la base du mot qui est le radical et donnent au mot une individualité sémantique.

Franck NEUVEU dit que « *c'est à la notion de radical qu'il revient généralement de désigner le morphème lexical que l'on obtient après suppression de tous les affixes.*<sup>13</sup> »

C'est une analyse de la notion de radical en linguistique. Il explique que le radical est le morphème lexical qui représente le sens de base d'un mot, et qui reste invariant quand on lui ajoute des affixes.

<sup>11</sup> TAMINE, J.G. *La grammaire phonologie, morphologie, lexicologie, la France*. Paris : Armand Colin. 2011, p.58.

<sup>12</sup> Rey-Debove, J. (2004). *La morphologie lexicale dans le dictionnaire*. Williams, Vessier.

<sup>13</sup> NEUVEU, F. *Lexique de notions linguistiques*. Paris : Armand Colin, 3<sup>ème</sup> éd. 2017, p.22.

### 1.1.1.2.2. Les morphèmes grammaticaux

Les morphèmes grammaticaux sont des unités minimales de sens qui servent à exprimer les relations syntaxiques et les catégories grammaticales dans une phrase ou dans une langue. Ils peuvent être des affixes (préfixes, suffixes, infixes) ou des mots autonomes (articles, prépositions, conjonctions). Par exemple, le suffixe « -s » en français indique le pluriel d'un nom, comme dans « chats » ou « fleurs », ou la deuxième personne du singulier d'un verbe ; la préposition « à » indique le complément d'objet indirect, comme dans « Je parle à Pierre ». Ils sont essentiels pour la cohérence et la lisibilité d'un texte.<sup>14</sup>

Les morphèmes grammaticaux peuvent être libres ou liés<sup>15</sup> :

- les morphèmes libres sont des mots à part entière qui peuvent se combiner avec d'autres mots, comme les articles, les prépositions ou les conjonctions ;
- les morphèmes liés sont des éléments qui doivent s'attacher à un autre mot pour former un mot complexe, comme les préfixes, les suffixes ou les infixes.

Les morphèmes grammaticaux jouent un rôle important dans la structure et la cohérence d'une phrase, ainsi que dans la communication des nuances de sens et d'attitude. Ils n'ont pas de sens propre, mais servent à marquer des catégories grammaticales comme le nombre, le genre, le temps, etc.

Selon André Martinet, « *les morphèmes grammaticaux sont des signes secondaires qui dépendent des signes primaires*<sup>16</sup> », c'est-à-dire des morphèmes lexicaux qui portent le sens principal d'un mot. Par exemple, dans le mot « impossible », le préfixe « im- » est un morphème grammatical qui modifie le sens du morphème lexical « possible ».

Nous pouvons dire que les morphèmes grammaticaux c'est la partie du mot qui permet d'établir des relations avec les autres éléments de la phrase. Elle n'a pas un sens sémantique mais a une fonction grammaticale dans la phrase.

Les morphèmes grammaticaux sont essentiels pour la cohérence et la lisibilité d'un texte.

<sup>14</sup> CONFAIS, J.-P. (2002). *Temps, mode, aspect. Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail. P. 52.

<sup>15</sup> Ibid. p. 59.

<sup>16</sup> MARTINET. Op.cit. p 46.

### 2. La productivité lexicale

Pour Françoise KERLEROUX, « *La productivité lexicale est un processus qui consiste à créer des unités lexicales nouvelles à partir d'éléments existants dans la langue.*<sup>17</sup> »

Aussi, nous pouvons dire que La productivité lexicale est un concept qui désigne la capacité d'une langue à créer de nouveaux mots ou expressions à partir des ressources formelles qu'elle possède c'est-à-dire de racines ou de morphème existants. Il existe différents procédés de création lexicale ou de formation de mots spécialisés, tels que la dérivation, la composition, l'emprunt, la néologie, etc.

La productivité lexicale peut être mesurée à partir de critères quantitatifs (nombre de mots ou d'occurrences) ou qualitatifs (degré d'acceptabilité ou d'intégration des mots). La productivité lexicale varie selon les domaines du langage, les genres discursifs, les styles et les époques. C'est un phénomène dynamique et créatif qui reflète l'évolution de la société et de la culture. C'est pourquoi Jean DUBOIS, Mathée GIACOMO, Louis GUESPIN, Christiane MARCELLESI, Jean Baptiste MARCELLESI, Jean Pierre MÉVEL avancent que « *La productivité lexicale est un phénomène qui témoigne de la vitalité d'une langue et de sa capacité à s'adapter aux besoins de ses locuteurs.*<sup>18</sup> »

Pour étudier la productivité lexicale, il est nécessaire de recourir à des sources variées, comme les dictionnaires, les corpus, les médias ou les enquêtes. « *La productivité lexicale est un domaine privilégié pour observer les interactions entre langue et société, entre normes et usages, entre innovation et tradition.*<sup>19</sup> » dit Philippe HUMBLÉ.

En effet, ces sources permettent de repérer les nouveaux mots, d'analyser leur formation et leur diffusion, et d'évaluer leur acceptabilité et leur intégration dans le système linguistique. La productivité lexicale fait l'objet de nombreuses recherches en linguistique, en sociolinguistique et en lexicographie. Elle suscite également l'intérêt des professionnels de la communication, des enseignants et des apprenants de langues.

La productivité lexicale se distingue de la créativité lexicale, qui consiste à inventer des mots ou des expressions en dehors des règles habituelles de la langue. La créativité lexicale relève davantage de l'usage individuel ou collectif que du système linguistique. La créativité

<sup>17</sup> KERLEROUX, F. *La coupure invisible. Études de morphologie lexicale*. Paris : Presses universitaires de France. 1996, p. 9.

<sup>18</sup> DUBOIS, J. et al. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse. 1994, p.382.

<sup>19</sup> HUMBLE, F. « Variabilité du langage et productivité lexicale. Problèmes et propositions méthodologiques ». Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion. 2005, p.13.

## Chapitre II : La morphologie dérivationnelle de la langue médicale

lexicale peut être motivée par des besoins expressifs, ludiques, esthétiques ou idéologiques. La créativité lexicale peut donner lieu à des innovations durables ou éphémères dans le lexique.<sup>20</sup>

### 2.1. La dérivation

La dérivation est un processus morphologique consistant à créer de nouveaux mots en ajoutant des affixes (préfixes / suffixes) à un mot existant appelé base (radical) les affixes peuvent changer la signification, la catégorie grammaticale ou les deux. La dérivation est un procédé de création des mots très important pour la richesse lexicale et la créativité des langues.

Selon Franck NEUVEU, la dérivation est : « un procédé de formation des mots qui consiste à adjoindre à une base un ou plusieurs affixes (préfixes ou suffixes).<sup>21</sup> »

Jean DUBOIS définit la dérivation dans son dictionnaire par : « le terme de dérivation peut désigner de façon générale le processus de formation des unités lexicales.<sup>22</sup> »

Donc, la dérivation se définit comme un procédé de fabrication de mots par préfixation qui « est l'adjonction d'un morphème (préfixe) à l'initiale d'un mot sans changement de catégories grammaticale : sa fonction est purement sémantique.<sup>23</sup> » comme l'affirme Mohand MAHRAZI ou bien par suffixation qui consiste à ajouter un suffixe à droite d'un terme connu. C'est un « élément qui s'ajoute à la racine d'un mot pour constituer un mot nouveau.<sup>24</sup> » est-il précisé dans Le petit Larousse illustré ou bien par suffixation et préfixation en même temps et s'appelle la dérivation parasynthétique qui est une forme de dérivation qui combine la préfixation et la suffixation « convoque systématiquement un préfixe et un suffixe qui présentent une relation de solidarité étroite.<sup>25</sup> » dit Nathalie GARRIC.

Par exemple, le mot « malheureux » est formé à partir du mot « heureux » en ajoutant le préfixe « mal- », et le mot « bonheur » est formé à partir du même mot en ajoutant le suffixe « -eur ».

<sup>20</sup> Gérard, C. (2018). *Variabilité du langage et productivité lexicale-Problèmes et propositions méthodologiques*. Neologica, 2018(12), p. 23.

<sup>21</sup> NEUVEU, F. Op.cit. p.29.

<sup>22</sup> DUBOIS, J. Op.cit. p.136.

<sup>23</sup> MAHRAZI, M. « Pratique systématique de la langue française ». Alger : la presse de l'affixe des publications universitaires. 2010, p.114.

<sup>24</sup> LAROUSSE. « Le petit Larousse illustré ». Paris : Larousse. 2009, p.973.

<sup>25</sup> GARRIC, N. « Introduction à la linguistique ». Paris : Hachette livre. 2007, p113.



## Chapitre II : La morphologie dérivationnelle de la langue médicale

La dérivation modifie généralement la catégorie grammaticale du mot de base, ainsi que son sens. La dérivation est un phénomène très productif en français, qui permet d'enrichir le lexique et de créer des mots adaptés aux besoins de la communication.

### 2.1.1. La dérivation parasynthétique

La dérivation parasynthétique « *convoque systématiquement un préfixe et un suffixe qui présentent une relation de solidarité étroite* »<sup>26</sup> la dérivation parasynthétique est un processus de formation du mot qui implique la combinaison d'un préfixe et d'un suffixe pour former un nouveau mot ; c'est une forme de dérivation qui combine la préfixation et la suffixation.

Exemple, Préfixe +racine +suffixe = cardiomyopathie= cardio +myo + pathie

### 2.1.2. La dérivation inverse ou régressive

La dérivation inverse est un processus de formation de nouveaux mots par inversion ou changement de sens d'un préfixe ou d'un suffixe. Ce processus implique la suppression d'un préfixe ou d'un suffixe d'un mot pour en inverser le sens<sup>27</sup>.

Exemple :

Anémie : ce terme est formé à partir du préfixe "an" qui signifie « sans » et du mot "hème" qui fait référence à la partie de " l'hémoglobine" qui transporte l'oxygène dans le sang.

## 2.2. La préfixation

La préfixation est un procédé de dérivation qui consiste à ajouter un préfixe à une base lexicale pour former un nouveau mot. Un préfixe est un élément qui se place devant la base et qui en modifie le sens mais pas sa catégorie grammaticale. Par exemple, le préfixe « re- » exprime la répétition ou le retour en arrière, comme dans revoir, relire, refaire. Le préfixe « dé- » exprime l'éloignement ou la privation, comme dans déplacer, défaire, déshabiller.

Parlant des préfixes du français d'un point de vue étymologique, Hélène HUOT dit qu'ils « *sont pour la plupart issus de préfixes latins, qui étaient eux-mêmes d'anciennes prépositions ou particules peu à peu soudées à différents radicaux dont ils modifiaient ainsi l'interprétation.* »<sup>28</sup>

En effet, il existe de nombreux préfixes en français, qui peuvent avoir une origine latine (« pré- », « anti- », « post- »), grecque (« hyper- », « méta- », « para- ») ou autre (« sur- », « sous- », « mal- »). Exemple de préfixation : Préfixe + nom = para + esthésie = paresthésie.

<sup>26</sup> Nathalie. G, 2007. *introduction à la linguistique*, paris, hachette livre, p.114.

<sup>27</sup> Dănilă, N. (1959). *Observations sur la dérivation régressive dans la langue française*. P. 09.

<sup>28</sup> HUOT, H. *La morphologie : Forme et sens des mots du français*. Paris : Armand Colin. 2006, p.113.

## Chapitre II : La morphologie dérivationnelle de la langue médicale

La préfixation est un phénomène très productif en morphologie, c'est-à-dire qu'elle permet d'enrichir le vocabulaire et de créer facilement de nouveaux mots, à partir d'un lexique existant, mieux adaptés aux besoins de la communication. La préfixation est aussi une source de néologismes, c'est-à-dire de mots nouveaux qui apparaissent dans la langue pour désigner des réalités nouvelles ou des concepts innovants. Par exemple, le préfixe « cyber- » est utilisé pour former des mots liés à l'informatique ou à l'internet, comme « cyberspace », « cyberattaque », « cybercafé ».

La préfixation est étudiée par la morphologie lexicale, qui est la branche de la linguistique qui s'intéresse à la formation et à la structure des mots. La morphologie lexicale analyse les relations entre les mots dérivés et leurs bases, ainsi que les règles qui régissent l'emploi des préfixes. Elle s'appuie sur des données étymologiques, historiques, sémantiques et phonétiques pour décrire et expliquer les phénomènes de préfixation.

La préfixation est un phénomène très productif en morphologie, c'est-à-dire qu'elle permet de créer facilement de nouveaux mots à partir d'un lexique existant.

### 2.3. La suffixation

Pour Bernard FRADIN « *La suffixation est un procédé de construction de lexèmes qui consiste à ajouter un élément appelé suffixe à une base lexicale.*<sup>29</sup> »

Donc, la suffixation est un processus morphologique qui consiste à ajouter un suffixe à la fin d'un mot pour former un nouveau mot.

Les suffixes sont des éléments dérivationnels qui modifient le sens et la catégorie grammaticale du mot de base, comme le précise Bernard FRADIN « *La suffixation peut avoir des effets sur la catégorie grammaticale, le genre, le nombre et le registre du dérivé.*<sup>30</sup> » Par exemple, le suffixe « -eur » transforme le verbe « lire » en nom « lecteur ».

La suffixation est un phénomène très productif en français, qui permet de créer de nombreux mots nouveaux. « *La suffixation est le procédé morphologique le plus productif du français contemporain.*<sup>31</sup> », affirme Bernard FRADIN.

Il existe différents types de suffixes selon leur origine, leur fonction et leur distribution. Certains suffixes sont plus fréquents que d'autres, et certains sont plus réguliers que d'autres. Exemple de suffixation : Nom + suffixe = hepat + ite = hépatite.

<sup>29</sup> FRADIN, B. *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : PUF. 2003, p.79.

<sup>30</sup> Ibid. p.82.

<sup>31</sup> Ibid. p.5.

## Chapitre II : La morphologie dérivationnelle de la langue médicale

Pour analyser la suffixation, il faut tenir compte de plusieurs critères, tels que la transparence sémantique, la cohérence formelle, la fréquence d'emploi et la productivité potentielle. Il faut aussi distinguer les suffixes des autres éléments qui peuvent apparaître à la fin d'un mot, comme les flexions ou les marques de genre et de nombre.

La suffixation fait l'objet de nombreuses études en morphologie, qui visent à décrire et à expliquer son fonctionnement et son évolution.

### 2.4. La composition

La composition est une opération de formation lexicale des mots très important en médecine, elle permet de créer des termes précis en assemblant deux ou plusieurs éléments pour former un nouveau mot. D'après Alain Polguère « *La composition est, comme la dérivation, un mécanisme morphologique qui « construit » de nouveaux radicaux: un mot-forme est formé par composition lorsqu'il résulte de la concaténation -c'est-à-dire de la juxtaposition linéaire- de plusieurs mots-formes ou radicaux.* »<sup>32</sup> Par exemple le mot « Nephrolithiase » ce mot est formé à partir de deux racines grecque « nephro » qui se réfère au rein et « lithos » qui signifient pierre, Le suffixe « iase » signifie la présence de quelque chose de pathologique, ainsi le terme « Nephrolithiase » signifie la présence de calcul rénal, une condition médicale qui peut causer des douleurs intenses et des problèmes rénaux.

Nous distinguons deux types de composition, elle peut être populaire, composée à partir de mots français, ou savante, formée avec des emprunts grecs ou latins.

#### 2.4.1. La composition populaire

C'est un processus de formation des mots existant en français, consiste à assembler deux mots, séparés ou non par un trait d'union, juxtaposition ou une proposition.

Les composés « *connaissent diverses formes de réalisation graphique : par exemple, en français, la soudure (ex : malveillant, portemanteau) ou la liaison avec un séparateur, qu'il s'agisse d'un blanc ou d'un trait d'union (ex : table ronde, lave-vaisselle)* »<sup>33</sup>

Exemple :

Douleur abdominale, fièvre typhoïde, tension artérielle.

<sup>32</sup> Alain Polguère, « Lexicologie et sémantique lexicale: notions fondamentales ». *Les presse de l'Université de Montréal*, 2008, p. 79.

<sup>33</sup> Franck. N, *Dictionnaire des sciences du langage*, paris, Armand colin, 2011, p.89.

## Chapitre II : La morphologie dérivationnelle de la langue médicale

### 2.4.2. La composition savante

Elle représente l'utilisation d'un langage technique et scientifique complexe pour décrire des concepts des idées ou des phénomènes dans un domaine spécifique. Ce langage peut être utilisé dans des domaines tels que la médecine, la biologie et la chimie ...etc. pour décrire des processus complexes et des théories scientifiques formées à partir d'éléments grecs et latins. Elle se définit comme : « *La juxtaposition de deux radicaux (au moins) d'origine latine ou grecque, avec addition éventuelle d'un suffixe (ie/iste) qui donnera la catégorie, le genre, et permettra de faire par exemple le tri entre la spécialité et le spécialiste* »<sup>34</sup>.

Exemple :

Néphrotoxicité, Myocardite, sclérose en plaque.

### 2.5. Les mots valises

Ces derniers sont des mots formés en combinant deux ou plusieurs mots existants pour créer des nouveaux mots, en gardant l'initial de la première et la fin de la seconde. Dans les créations intéressantes le mot-valise doit garder un segment commun aux deux bases<sup>35</sup>.

Exemple :

Cardiologie = cardiovasculaire + logie

Dermatologie = derme + logie

### 2.6. La néologie

Étymologiquement, le terme « néologie » dérive des mots grecs « neos » et « logos » au XVIII<sup>e</sup> siècle. Signifie "nouveau" et "discours raisonnable" consécutivement »<sup>36</sup>

La néologie est un processus d'inventivité linguistique qui étudie l'ensemble des dispositifs formels et sémantiques dans la création des nouveaux mots ou d'utilisation de mots existants dans un nouveau contexte pour exprimer des idées ou des nouveaux concepts.<sup>37</sup>

Le langage médical utilise abondamment des combinaisons de termes pour former de nouvelles unités significatives. L'un des meilleurs exemples est la création d'un nouveau concept, " « bébé médicament », ", né après la découverte des effets délicats du sang de cordon prélevé sur les nouveau-nés.

Bébé malade.<sup>38</sup>

<sup>34</sup> Mortureux, M.F, *la lexicologie entre langue et discours*, Armand Colin, 2008, p.54.

<sup>35</sup> Disponible sur [https://www.home.uni-osnabrueck.de/bschwisc/archives/formation.htm#\\_Toc530742581](https://www.home.uni-osnabrueck.de/bschwisc/archives/formation.htm#_Toc530742581), (consulté le 29 /04 /2023)

<sup>36</sup> Sana Adaci, 2008. « *La néologie journalistique : Analyse des néologismes de la presse écrite Francophone* », Université Montouri, Constantine, Mémoire de Magistère, p. 33.

<sup>37</sup> Disponible sur <https://drive.google.com/drive/my-drive> (consulté le 30 /04/2023)

## Chapitre II : La morphologie dérivationnelle de la langue médicale

J. Dubois dans son dictionnaire de la linguistique, définit le terme « néologie » comme suit :

*La néologie est le processus de formation de nouvelles unités lexicales. Selon les frontières qu'on veut assigner à la néologie, on se contentera de rendre compte des mots nouveaux, ou l'on englobera dans l'étude toutes les nouvelles unités de signification (mots nouveaux et nouvelles combinaisons ou expressions).<sup>39</sup>*

D'après Guilbert le concept de néologie est définie comme : « *la possibilité de création de nouvelles unités lexicales en vertu des règles de production incluses dans le système lexical.* »<sup>40</sup>

Par conséquent, La néologie est l'utilisation de nouveaux termes, elle a ses lois des lois d'enrichissement et de perfectionnement de la langue, ainsi que les règles d'association de nouveaux mots, de nouvelles phrases avec leurs propres formes et des analogies linguistiques. Il existe deux types de néologie lexicale ; la néologie formelle, concernée par la création des unités linguistiques dans une langue par emprunt, dérivation ou synthèse. Il y a aussi la néologie de la signification, qui implique l'utilisation de nouveaux sens (signifiant-signifié).

### 2.7. L'abréviation

L'abréviation est le retranchement des lettres au début, au milieu, à la fin pour réduire un mot. Elle est généralement utilisée pour gagner de l'espace et du temps. Il n'existe pas de règles précises pour la formation des abréviations.<sup>41</sup>

Selon le Robert « *L'abréviation, c'est la suppression de lettres dans un mot pour écrire plus vite ou prendre moins de place. L'abréviation désigne aussi le mot ainsi abrégé. Certaines abréviations (titres de civilité, unités de mesure, numéraux ordinaux, dates...) sont conventionnelles, c'est-à-dire qu'elles sont fixées par l'usage :*

*M<sup>lle</sup> (Mademoiselle), cm (centimètre), 1<sup>er</sup> (premier)... »<sup>42</sup>*

Exemple :

---

<sup>38</sup> Karim Chebouti « Le vocabulaire médical du point de vue des trois fonctions primaires ». Université Paris-Nord - Paris XIII, 2014. Français. Disponible sur <https://drive.google.com/drive/my-drive> consulté le 30/04/2023

<sup>40</sup> Guilbert Louis, la création lexicale, Larousse, 1975, p. 31

<sup>41</sup> Disponible sur <https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/francais/les-abreviations-f1013> (consulté le 30/04/2023)

<sup>42</sup> Disponible sur <https://dictionnaire.lerobert.com/guide/qu-est-ce-qu-une-abreviation>(consulté le 30/04/2023)

## Chapitre II : La morphologie dérivationnelle de la langue médicale

AAN : anticorps antinucléaire

AGE : acide gras essentiel

Dubois la définit comme :

*Un mot (simple, dérivé ou composé), qui consiste à en supprimer une partie. L'abréviation est alors la troncation d'un mot. C'est un procédé très fréquent dans la langue populaire : l'automobile omnibus est devenue l'autobus (l'abréviation du syntagme et des mots donne un mot-valise qui ne conserve que le début du premier mot et la fin du dernier), puis autobus est devenu bus par suppression de la partie initiale (aphérèse) ; télévision est devenue télé par suppression de la partie finale (apocope)<sup>43</sup>*

### 2.8. L'apocope

Il s'agit d'un procédé qui consiste à supprimer un ou plusieurs phonèmes à la fin du mot.

Le dictionnaire de la linguistique Larousse le définit comme : « *L'apocope est un changement phonétique qui consiste en la chute d'un ou plusieurs phénomènes ou syllabes à la fin d'un mot* »<sup>44</sup>

Exemple: laboratoire devient labo.

### 2.9. L'aphérèse

Elle se caractérise par la suppression de syllabes ou de lettres au début des mots.

Selon Larousse est défini comme « *Chute d'un ou de plusieurs phonèmes à l'initiale d'un mot.* »<sup>45</sup>

Exemple : thérapie devient. TPA

### 2.10. La troncation

Larousse a défini la troncation comme suite : « *Procédé d'abrègement consistant à supprimer une ou plusieurs syllabes à l'initiale ou, plus souvent, à la finale d'un mot* ».<sup>46</sup>

Donc est un procédé linguistique de création lexicale consiste à retirer des phonèmes initiaux ou finaux.

---

<sup>43</sup>J. Dubois et All. Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Édition Larousse, Paris, 1994, p. 1.

<sup>44</sup> Dubois Jean, dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse Bordas /Her 1999 pour la présente édition. p43

<sup>45</sup> Disponible sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/aph%C3%A9r%C3%A8se/4453> (consulte le 30/04/2023)

<sup>46</sup> Disponible sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/troncation/79933> (consulte le 05/05/2023)

## Chapitre II : La morphologie dérivationnelle de la langue médicale

### 2.11. La siglaison

La siglaison est le processus de formation du vocabulaire ; elle concerne des unités composées seront par abréviation.

D'après M.F. Mortureux : « *la siglaison consiste à abrégé une suite de mots, qui consiste une unité sémantique à l'initiale de chaque mot de l'unité* »<sup>47</sup>. Elle consiste à abrégé des séquences de mots, composées d'unités sémantiques au début de chaque mot de l'unité

Les sigles sont des termes complexes qui sont abrégés ou non formés à partir de lettres initiales d'un mot ou d'un groupe de mot.<sup>48</sup>

Exemple :

GH : Growth Hormone (hormone de croissance)

### 2.12. L'emprunt

Plusieurs définitions ont été données à ce concept, Jean Dubois souligne :

*« Il y a emprunt linguistique quand un parler "A" utilisé et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler "B" et que "A" ne possédait pas l'unité ou le trait emprunté sont eux –même qualifiés d'emprunts »*<sup>49</sup>.

Donc, l'emprunt est l'un des résultats du contact des langues, où un individu emprunt une expression ou un mot d'une langue A sans la traduire à une langue B, cette opération peut toucher plusieurs catégories lexicales comme les noms, les verbes, les adjectifs ..., et les raisons derrière cette pratique diffèrent.

L'emprunt est un phénomène linguistique important qui découle du contact de personne à personne. Le fait est que dans différentes langues, les unités sont transférées d'une langue à l'autre sans traduction.<sup>50</sup>

*Un emprunt est un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue sans la traduire. Le terme emprunt est généralement limité au lexique, même si certains auteurs l'utilisent pour désigner l'emprunt de structure (le calque)*<sup>51</sup>.

<sup>47</sup> Mortureux, M.F, *la lexicologie entre langue et discours*, Armand colin, 2008.p62

<sup>48</sup> Marie-Françoise Mortureux, « siglaison-acronymie et néologie lexicale », *Linx*, 1994/30/pp. 11-32.

<sup>49</sup> Jean Dubois. Op.cit. p. 177.

<sup>50</sup> Pascaine Faure, *Ces discours de la médecine multiples et variés à la langue médicale unique et universele ASP* (En lignel 58 2010, mis en lignete 30 novembre 2013, commute 03 vermores 2020. p.2

<sup>51</sup> F.HAMER.J, *concept de base de sociolinguistique* de M C Moreau, ed.MARDAGA, 1997, p.136



## Chapitre II : La morphologie dérivationnelle de la langue médicale

Par conséquent, l'emprunt est également un élément lexical. Comme l'a souligné Louis-Jean Calvet. « *Les locuteurs se trouvent confrontés à une réalité ou à une pratique que leur langue ne nomme pas et ils utilisent pour le faire un mot d'une autre langue* ». <sup>52</sup>

Exemple :

Le terme « chole stéatome » est emprunte au grec ancien ou « chole » signifie « bile » et « stéatome » signifie « tumeur graisseuse »

### 2.12.1. L'emprunt lexical

L'emprunt lexical c'est le fait d'emprunter un élément lexical à une autre langue et de se l'approprier dictionnaire. L'emprunt lexical concerne plus la forme que le sens.

### 2.12.2. L'emprunt sémantique

Il s'agit simplement d'emprunter le sens d'un mot étranger et de l'ajouter à sens du mot existant. « *L'emprunt de signifié ou emprunt sémantique est formé dans la langue cible même [...]. Mais seulement par imitation, d'où son rapport avec la langue source [...] Il ne peut comporter qu'une partie (unité simple)* » <sup>53</sup>.

## 3. Syntaxe et lexique

La syntaxe et le lexique sont deux éléments fondamentaux de la langue, Il existe un lien étroit entre les mots et les structures syntaxiques dans lesquelles ces mots apparaissent. Les mots et les structures ont un sens, et ces deux composants constituent la syntaxe <sup>54</sup>

### 3.1. La syntaxe

Larousse a défini la syntaxe comme suite : « *Partie de la grammaire qui décrit les règles par lesquelles les unités linguistiques se combinent en phrases* » <sup>55</sup>. la syntaxe est un ensemble des règles qui gouvernent la manière dont les mots et les phrases sont organisé pour former des phrases grammaticalement correcte.

Pour Marouzeau la syntaxe est « *l'étude des procédés grammaticaux par lesquelles les mots d'une phrase sont rattachées les uns ou autre de façon à exprimer les rapports établis entre les notions* » <sup>56</sup>, elle concerne l'ordre et la manière dont les mots peuvent être combinés

<sup>52</sup> Calvet L.J., « La guerre des langues et politiques linguistiques », *Hachette Littératures*, Paris, 1999, p.236. cité par AYAD Abderrahmane, *La terminologie religieuse de l'islam dans la langue française*, Editions science et pratique, Béjaia, Juillet 2017, p. 173

<sup>53</sup> CHERIGUEN, F 2002, *Les mots des uns, les mots des autres, le français au contact de l'arabe et du berbère*. Alger : Casbah Editions. p56

<sup>54</sup> Claire Martinot « langue française », *l'acquisition du français langue maternelle*, mai 1998, p 49 ; 118 disponible sur [https://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_1998\\_num\\_118\\_1\\_6250](https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1998_num_118_1_6250) (consulté le 01 /05/2023)

<sup>55</sup> disponible sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/syntaxe/76217> (consulté le 05 /05/2023)

<sup>56</sup> André. M. *syntaxe générale*. Armand collin collection U N 8865, en avril 1985 ,Paris ,p16



## Chapitre II : La morphologie dérivationnelle de la langue médicale

pour former des phrases grammaticalement correctes, car elle est souvent considérée comme la structure de la langue.

### 3.2. Le lexique

Quant à lui, il fait référence aux mots eux-mêmes ainsi qu'à leur signification. Cela inclut le vocabulaire utilisé dans une langue, ainsi que les différentes nuances de sens qu'un mot peut avoir. Le lexique est souvent considéré comme le contenu de la langue. Selon Larousse

*Ensemble des unités significatives formant la langue d'une communauté et considéré abstraitement comme l'un des éléments constituant le code de cette langue. (Le lexique s'oppose à la grammaire, ensemble des règles permettant de former des phrases à partir des unités lexicales.)*<sup>57</sup>

J. Dubois le définit comme : « *Terme linguistique générale, le mot lexique désigne l'ensemble des unités constituant la langue d'une activité humaine, d'un locuteur, etc. A ce titre ; lexique entre dans divers systèmes d'opposition selon la façon dont est envisagé le concept* »<sup>58</sup>

Donc le lexique est l'ensemble des unités significatives qui forment une langue.

### 3.3. L'organisation sémantique du lexique

L'organisation sémantique du lexique est un domaine de la linguistique qui étudie la manière dont les mots sont organisés en catégories sémantiques dans une langue donnée. Les catégories sémantiques sont des groupes de mots qui partagent des traits sémantiques communs, tels que la similarité de sens ou la relation de synonymie. Selon la conception de Chomsky, le fait d'avoir un énoncé grammatical et interprétable implique que l'énoncé soit structuré non seulement au niveau syntaxique, mais surtout au niveau sémantique, et qu'il y ait un certain degré d'acceptabilité tant syntaxiquement que sémantiquement.<sup>59</sup>

## 4. Les parties du discours

Comme on a étudié le lexique et la syntaxe sont deux éléments interdépendants dans la construction des phrases. Le lexique fournit les mots et les termes nécessaires pour construire la phrase, tandis que la syntaxe fournit les règles pour les combiner correctement.

<sup>57</sup> Dictionnaire de français Larousse disponible sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lexique/46921>, (consulté le 01/05/2023)

<sup>58</sup> J. Dubois. Op.cit. p. 282.

<sup>59</sup> Le, J. F. (1989). "Accès au lexique et compréhension du langage: la ligne de démarcation sémantique". *Lexique 8/L'accès lexical*, p. 65.

## Chapitre II : La morphologie dérivationnelle de la langue médicale

### 4.1. La phrase

*La phrase représente l'unité de description grammaticale. C'est, en l'état actuel des connaissances grammaticales, la plus grande unité, celle qui inclut les autres, sans être elle-même incluse dans une unité supérieure. Les phrases sont des unités textuelles autonomes qui s'enchaînent pour bâtir le discours, mais il n'existe aucune procédure linguistique assurée de segmentation d'un discours en phrases, ni de combinaison de phrases en discours. En particulier, entre les différentes phrases d'un texte ou d'un discours oral, s'il existe des contraintes, elles ne sont pas d'ordre syntaxique. Elles sont logico-sémantiques exclusivement, relations de succession, de causalité, d'implication.*<sup>60</sup>

Une phrase est la plus petite unité d'analyse. Il se compose de plusieurs unités linguistiques. Chaque unité doit être définie dans son contexte par rapport aux autres éléments de la phrase à laquelle ils se rapportent. Éléments de langage séparés Construire des phrases et les étudier, chacune isolément, les rend ambiguës et Imprécis, sauf pour les termes scientifiques univoques. Bien sûr verbe L'anatomie, l'hospitalisation, l'intubation, etc. n'ont pas besoin d'être insérés dans la phrase Leurs significations respectives peuvent être décrites. Néanmoins, le vocabulaire des langues professionnelles La plupart d'entre eux sont constitués de mots de la langue courante.<sup>61</sup>

En linguistique, les parties du discours sont des catégories grammaticales dans lesquelles les mots peuvent être classés en fonction de leur fonction syntaxique et sémantique dans une phrase.

Les parties du discours sont généralement au nombre de huit :

### 4.2. Le nom (ou substantif)

Il désigne une personne, un objet, un lieu, une idée, etc. « *Les noms, aussi appelés substantifs, sont des mots qui servent à désigner des êtres, des personnes, des animaux, des objets, des lieux ou des notions plus abstraites* »<sup>62</sup>.

### 4.3. L'adjectif

Est une classe de mot qui décrit un nom ou un pronom en lui attribuant une qualité ou une caractéristique. « *Un adjectif est un mot qui s'adjoit à un nom pour le qualifier, pour le mettre en lien avec un autre élément, pour exprimer une place dans une série* »<sup>63</sup>

<sup>60</sup> Joelle Gardes tamine « La grammaire syntaxe », 5<sup>em</sup> édition, Armand collin, en France par dupli-print à domont (95), e, aout 2012

<sup>61</sup> Karim Chebouti Le vocabulaire médical du point de vue des trois fonctions primaires. Linguistique. Université Paris-Nord - Paris XIII, 2014. Français. Disponible sur <https://drive.google.com/drive/my-drive>. (Consulté le 01 /05/2023)

<sup>62</sup> Disponible sur <https://français.lingolia.com/fr/grammaire/noms> (consulté le 01 /05/2023)

## Chapitre II : La morphologie dérivationnelle de la langue médicale

### 4.4. Le verbe

Le verbe est une classe des mots Il exprime une action, un état un phénomène ou un processus

Le robert a défini le verbe « *Un verbe est un mot qui exprime une action, un état, un fait ou une intention (ce qu'on appelle en grammaire un procès)* »<sup>64</sup>

### 4.5. L'adverbe

Il modifie un verbe, un adjectif ou un autre adverbe pour en préciser le sens... « *Les adverbes sont des mots invariables qui se joignent à des ou d'autres adverbes pour en modifier ou en préciser le sens* »<sup>65</sup>

### 4.6. La préposition

Elle relie deux éléments dans une phrase pour en préciser la relation. « *Une préposition est un mot ou une locution invariable introduisant un complément.* »<sup>66</sup>

### 4.7. La conjonction

Elle relie deux propositions dans une phrase. « *Les conjonctions sont des mots invariables qui servent à joindre deux mots, deux groupes de mots, deux propositions ou deux phrases.* »<sup>67</sup>

### 4.8. L'interjection

Elle exprime une émotion ou une exclamation. « *Une interjection est un mot pouvant être employé isolément pour traduire, sous la forme d'une exclamation ou d'une interrogation une émotion vive et soudaine, ou bien pour relancer la communication* »<sup>68</sup>.

La connaissance des parties du discours est importante pour comprendre la structure grammaticale des phrases et pour pouvoir les analyser et les composer correctement.

Pour conclure ce chapitre, nous pouvons dire que la morphologie lexicale est un domaine passionnant et complexe de la linguistique, qui nous permet de comprendre comment les mots se forment et se transforment au fil du temps et des usages. Nous avons vu que la morphologie lexicale se base sur des unités minimales de sens, les morphèmes, qui se combinent selon des règles précises pour créer de nouveaux mots par dérivation ou composition. Nous avons également abordé la notion de morphologie grammaticale, qui

---

<sup>63</sup> Dictionnaire le robert disponible sur <https://dictionnaire.lerobert.com/guide/qu-est-ce-qu-un-adjectif>, (consulté le 01/05/2023)

<sup>64</sup> Ibid.

<sup>65</sup> Ibid.

<sup>66</sup> Ibid.

<sup>67</sup> Ibid.

<sup>68</sup> Op cit

## Chapitre II : La morphologie dérivationnelle de la langue médicale

concerne les modifications de forme des mots pour exprimer des traits grammaticaux comme le genre, le nombre, le temps, etc.

Enfin, nous avons souligné l'importance de la relation entre la morphologie lexicale et les deux autres composantes fondamentales de la langue : la syntaxe et le lexique.

# **Chapitre III : Méthodologie et analyse du corpus**

## Chapitre III : L'analyse morphosyntaxique des termes médicaux

Après avoir terminé la partie théorique, qui est consacrée au cadrage théorique et méthodologique de ce travail, nous passerons à la deuxième partie, pratique et empirique. Toute recherche scientifique nécessite une application pratique afin de répondre à la problématique préposée. Dans ce chapitre, nous présentons notre échantillon, les outils de collecte de données, et des détails sur l'avancement de cette dernière. Afin d'accomplir notre étude, nous analyserons ensuite les résultats obtenus dans le but de confirmer ou infirmer nos hypothèses de recherche que nous avons émis ci-dessus.

### 1. L'identification du corpus

Notre corpus est constitué de la terminologie médicale des pathologies : diabète, cardiovasculaire et dermatologie. Il comprend 5 termes de chaque pathologie que nous allons soumettre à une étude morphosyntaxique.

Ces pathologies sont très répandues et les termes qui se rapportent sont très usités.

Pour Loïc FOUSSIER et Lahouari ZERGANE :

Le diabète est une pathologie chronique qui se caractérise par une augmentation anormale du taux de sucre dans le sang, appelé hyperglycémie. Cette affection est due à un défaut de production d'insuline par le pancréas ou à une résistance à l'action de cette hormone par les cellules de l'organisme. <sup>1</sup>

Selon Sylvain MATHIEU et Martin SOUBRIER :

Les maladies cardiovasculaires sont un groupe de troubles qui affectent le cœur et les vaisseaux sanguins. Elles comprennent des affections telles que les maladies coronariennes, l'insuffisance cardiaque, les accidents vasculaires cérébraux (AVC), l'hypertension artérielle, les maladies valvulaires cardiaques, les arythmies cardiaques, etc. Ces maladies sont souvent le résultat d'une altération du fonctionnement du système

---

<sup>1</sup>FOUSSIER, L. et ZERGANE, L. « *Le diabète, une pathologie chronique* ». Issy-Les-Moulineaux : Elsevier Masson SAS. L'Aide-Soignante, 35(224). 2021, p.10.

## Chapitre III : L'analyse morphosyntaxique des termes médicaux

cardiovasculaire, ce qui peut entraîner des complications graves, voire potentiellement mortelles.<sup>2</sup>

Jean DARIER dit que :

La dermatologie est la branche de la médecine qui se concentre sur l'étude et le traitement des affections de la peau, des cheveux, des ongles et des muqueuses. Les maladies dermatologiques peuvent être causées par divers facteurs, tels que des infections, des réactions allergiques, des troubles auto-immuns, des facteurs génétiques, des troubles hormonaux, des expositions environnementales et d'autres causes.<sup>3</sup>

### 2. Le choix méthodologique

Afin de réaliser une recherche dans un cadre scientifique, il faut suivre une méthodologie bien précise qui va nous amener à mieux organiser notre tâche. Quant à la méthode de recherche et afin de confirmer ou infirmer nos hypothèses présumées, nous allons opter pour une méthode (descriptive/analytique).

Cette méthode permet d'organiser le travail de recherche et d'en permettre la réalisation efficace. Il aide un chercheur à mieux réussir ses recherches en formulant et en définissant une bonne question initiale. En suivant des étapes précises, les résultats scientifiques obtenus par le chercheur sont reconnus par un jury ou un membre du comité scientifique compétent.

---

<sup>2</sup>MATHIEU, S. et SOUBRIER, M. « *Le risque cardiovasculaire dans la spondyloarthrite axiale* ». Issy-Les-Moulineaux : Elsevier Masson SAS. La Presse Médicale, 44(9). 2015, p.907.

<sup>3</sup>DARIER, J. « *Précis de dermatologie* ». Paris : Masson et C<sup>ie</sup>. 1909, p.16.

# **Analyse du corpus**



### 1. La dérivation

#### 1.1. Cardiovasculaire (voire annexe 1)

##### 1.1.1. Tachycardie

Le terme « tachycardie » est un nom féminin. Il est composé de deux éléments :

- Le préfixe « tachy- » du grec (takhus) qui signifie « rapide ».
- Le radical « cardie » qui désigne le cœur.

Ainsi, morphologiquement, « tachycardie » est formé à partir de la racine « cardie » qui est combinée avec le préfixe « tachy- » pour indiquer l'accélération du rythme cardiaque.

##### 1.1.2. Aortite

Le terme « aortite » est formé à partir de deux éléments lexicaux :

- « aort- », qui est le radical du mot « aorte », désignant le plus gros vaisseau sanguin du corps humain
- « -ite », un suffixe qui est utilisé pour former des noms de maladies ou d'inflammations. « Aortite » est donc un nom féminin qui désigne une inflammation de l'aorte, le plus gros vaisseau sanguin du corps humain.

La morphosyntaxe de ce mot est donc la suivante :

- « aort- » : radical
- « -ite » : suffixe

##### 1.1.3. Endocardite

Le terme « endocardite » est composé de trois éléments lexicaux :

- « end(o) », qui signifie « à l'intérieur » ou « à l'intérieur de » en référence au « card- » ;
- « card- », qui est le radical du mot « cœur » ;
- « -ite », un suffixe qui est utilisé pour former des noms de maladies ou d'inflammations.

« Endocardite » est donc un nom féminin qui désigne une inflammation de l'endocarde, la couche interne du cœur.

La morphosyntaxe de ce mot est donc la suivante :

- « end(o) » : préfixe - « card- » : radical - « -ite » : suffixe.

### 1.1.4. Athérosclérose

Le terme est composé de trois éléments :

- « athér(o) », qui signifie « gras » ou « graisses » en référence à l'accumulation de graisses dans les artères ;
- « sclér(o) », qui signifie « dur » ou « dureté » en référence à la rigidification des artères ;
- « -ose », un suffixe qui est utilisé pour former des noms de maladies.

« Athérosclérose » est donc un nom féminin qui désigne une maladie caractérisée par l'accumulation de plaque, constituée de graisses, de cholestérol, de cellules immunitaires et de débris cellulaires, à l'intérieur des artères et la formation de lésions inflammatoires.

La morphosyntaxe de ce mot est donc la suivante :

- « athér(o) » : préfixe - « sclér(o) » : radical - « -ose » : suffixe.

### 1.1.5. Anémie

Le terme « anémie » vient du grec ancien « anaimia », qui signifie « manque de sang ».

-« An » préfixe signifie absence de, manque.

« -émie » suffixe dérivé du mot grec « haima », qui signifie « sang ».

Ainsi, l'anémie est une affection caractérisée par une diminution du nombre de globules rouges ou de l'hémoglobine dans le sang, ce qui conduit à une réduction du transport d'oxygène dans l'organisme.

### 1.2. Diabète

#### 1.2.1. Hypoglycémie

La composition de ce terme est la suivante :

- « hypo » est un préfixe qui signifie « moins que ».
- « glycémie » est un mot formé à partir des racines « glyc(o) » qui signifie « sucre » et « -émie » qui signifie « dans le sang ».
- « hypoglycémie » est donc un mot formé à partir de ces éléments, qui signifie littéralement « moins de sucre dans le sang ».
- Morphologiquement, il s'agit d'un mot composé, formé à partir de deux radicaux.
- Syntaxiquement, c'est un nom commun féminin singulier.

#### 1.2.2. Acétonémie

Ce terme est formé à partir de :

- « Acétone » une racine qui désigne un composé chimique organique
- « émie » suffixe qui signifie « présence dans le sang ».

Sur le plan morphosyntaxique, on peut analyser ce mot comme suit :

- « acétone » est un nom commun féminin singulier ;
- le suffixe « -émie » est un suffixe qui indique une présence dans le sang ;
- le mot "acétonémie" est donc un nom commun féminin singulier qui désigne la présence d'acétone dans le sang.

#### 1.2.3. Diabétologue

Le terme "diabétologue" est construit à partir du nom commun « diabète » on peut identifier deux éléments dans ce mot :

- « diabète » le radical ou la base du mot ;
- « -logue » qui est un suffixe.

Au niveau syntaxique, « diabétologue » est un nom composé masculin formé à partir de :

- « diabète » nom commun ;
- « -logue » un suffixe qui indique la spécialisation.

Il désigne ainsi un médecin spécialiste dans le traitement du diabète.

### 1.2.4. Amputation

Le terme « amputation » est composé de deux éléments morphologiques :

- « amput- » : racine d'origine latine qui signifie « couper ».
- « -ation » : suffixe qui permet de former un nom à partir d'un verbe, et qui dans ce cas, indique une action ou un résultat.

Ainsi, le mot « amputation » désigne littéralement l'action de couper un membre ou une partie du corps.

Sur le plan de la syntaxe, « amputation » est un nom commun féminin, singulier, et il est invariable en genre. Il peut être utilisé avec un article défini (l'amputation) ou indéfini (une amputation) en fonction du contexte et de la précision que l'on souhaite apporter.

### 1.2.5. Antidiabétique

Le terme « antidiabétique » est composé de trois éléments morphologiques :

- « anti- » : préfixe d'origine grecque qui signifie « contre » ou « qui s'oppose à ».
- « diabète » : nom commun désignant une maladie caractérisée par une hyperglycémie chronique.
- « -ique » : suffixe qui permet de former un adjectif à partir d'un nom, et qui dans ce cas, signifie « qui se rapporte à ».

Ainsi, le mot « antidiabétique » signifie littéralement « qui s'oppose au diabète », et désigne un médicament ou une substance qui permet de traiter ou de prévenir le diabète en abaissant la glycémie.

Sur le plan de la syntaxe, « antidiabétique » est un adjectif qualificatif qui peut s'accorder en genre (masculin ou féminin) et en nombre (singulier ou pluriel) avec le nom qu'il qualifie. Par exemple : un médicament antidiabétique, une substance antidiabétique, des traitements antidiabétiques, etc.

### 1.3. Dermatologie

#### 1.3.1. Dermatologue

Le terme « dermatologue » est composé de :

- « dermat » : racine grecque signifiant « peau ».
- « -logue » : suffixe signifiant « spécialiste ».

Le terme « dermatologue » est donc formé à partir de la racine grecque « dermat » qui signifie « peau » et du suffixe « -logue » qui signifie « spécialiste ».

Morpho-syntaxiquement, il s'agit d'un substantif masculin singulier formé par dérivation suffixale.

#### 1.3.2. Mycoderma

Le terme « mycoderma » est composé de deux éléments morphologiques :

- « myco- » : préfixe d'origine grecque qui signifie « champignon ».
- « derma » : suffixe qui signifie « peau » ou « couche ».

Ainsi, le mot « mycoderma » désigne une couche de champignons, et il est souvent utilisé pour désigner une couche visible de levures ou de moisissures qui se forme à la surface de certains liquides ou aliments.

Sur le plan de la syntaxe, « mycoderma » est un nom commun masculin, singulier, et il est invariable en genre. Il peut être utilisé avec un article défini (le mycoderma) ou indéfini (un mycoderma) en fonction du contexte et de la précision que l'on souhaite apporter.

#### 1.3.3. Acrodermatite

Le terme « acrodermatite » est composé de trois éléments morphologiques :

- « acro- » : préfixe d'origine grecque qui signifie « extrémité » ou « pointe ».
- « dermat » : nom commun désignant la peau.
- « ite » : suffixe d'origine grecque qui signifie en médecine une maladie inflammatoire.

Ainsi, le mot « acrodermatite » désigne littéralement une inflammation de la peau au niveau des extrémités, souvent des mains ou des pieds.

Sur le plan de la syntaxe, « acrodermatite » est un nom commun féminin, singulier, et il est invariable en genre. Il peut être utilisé avec un article défini (l'acrodermatite) ou indéfini (une acrodermatite) en fonction du contexte et de la précision que l'on souhaite apporter.

### 1.3.4. Épidermolyse

Le terme « épidermolyse » est composé de deux éléments morphologiques :

- « épidermo- » : qui provient du grec ancien « epi- » (sur) et « derma » (peau), et qui désigne la couche superficielle de la peau.
- « -lyse » : qui provient également du grec ancien « lysis » (décomposition), et qui indique une rupture ou une destruction.

Au niveau syntaxique, « épidermolyse » est un nom féminin singulier qui désigne une affection caractérisée par une fragilité excessive de la peau, qui se manifeste par des ampoules et des cloques.

La formation de ce mot suit le schéma de composition courant en médecine, où l'on combine un préfixe spécifiant l'organe ou le tissu affecté et un suffixe indiquant la nature de l'affection. Dans ce cas-ci : le préfixe « épidermo- » est associé au suffixe « -lyse » pour former le terme « épidermolyse ».

### 1.3.5. Urticaire

Le terme « urticaire » est composé de deux éléments morphologiques :

- « urtica » : qui provient du latin « urtica » signifiant ortie, qui est une plante provoquant des réactions cutanées.

- « -aire » : qui est un suffixe qui forme des noms et qui indique souvent une relation à un lieu, à une action ou à une fonction.

Au niveau syntaxique, « urticaire » est un nom féminin singulier qui désigne une réaction inflammatoire de la peau caractérisée par l'apparition de plaques rouges et de démangeaisons, suite à une exposition à une substance allergène.

La formation de ce mot suit le schéma de construction fréquent en médecine, où l'on combine une racine latine ou grecque désignant l'organe ou la fonction affectée et un suffixe pour former un nouveau mot qui décrit une pathologie ou une maladie. Dans ce cas-ci, la racine latine « urtica » est associée au suffixe « -aire » pour former le terme « urticaire ».

## 2. La composition (Voir annexe 2)

### 2.1. Cardiovasculaire

#### 2.1.1. Hypertension artérielle

Le terme « hypertension artérielle » peut être analysé morpho-syntaxiquement de la manière suivante :

- « hyper » est un préfixe dérivé du latin qui signifie « au-dessus de », « excès ».
- « tension » est un nom féminin qui désigne la pression exercée par le sang sur les parois des artères.
- « artérielle » dérive du mot latin « arteria ». est un adjectif féminin lié au mot « artère » qui se rapporte aux artères.

#### 2.2.2. Crise cardiaque

Le terme « crise cardiaque » est constitué de deux mots : « crise » et « cardiaque ».

- « Crise » vient du grec « krisis » qui signifie « décision », « jugement », « moment critique ».
- « Cardiaque » est issu du mot grec « kardia » qui signifie « cœur ». Le mot « cardiaque » se réfère donc au cœur.

- « Crise » est un nom féminin qui peut être utilisé avec différents déterminants (définis ou indéfinis) et qui peut être accompagné d'un adjectif épithète ou complété par un complément du nom.

- « Cardiaque » est un adjectif qui se rapporte au cœur ou aux vaisseaux sanguins qui en sont proches. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie.

En résumé, la morphosyntaxe de « crise cardiaque » est relativement simple : il s'agit d'un nom composé d'un nom féminin et d'un adjectif qualificatif qui s'accorde en fonction du contexte.

### 2.2.3. Bradycardie

Ce terme est composé de deux racines :

- « bardy » vient du grec ancien qui veut dire « lent ».

- « cardie » vient du grec ancien qui veut dire « cœur »...

Une diminution anormale du rythme cardiaque, souvent causée par des troubles du nœud sinusal, le stimulateur cardiaque naturel.

### 2.2.4. Embolie pulmonaire

Le terme « embolie pulmonaire » est formé à partir de deux mots

- « embolia » vient du grec ancien « embolē », qui signifie « obstruction » ou « bouchon ».

- « pulmonarius » vient du latin qui signifie « pulmonaire ».

Une embolie pulmonaire est donc une obstruction des artères pulmonaires par un caillot sanguin ou un autre corps étranger qui s'est formé dans une autre partie du corps et a été transporté par la circulation sanguine jusqu'aux poumons.

### 2.2.5. La thrombose veineuse

Le terme thrombose veineuse vient de la contraction des mots grecs « thrombos » vient du grec qui signifie caillot et « phleps » dériver du mot « veine » qui signifie veine.

La thrombose veineuse correspond donc à la formation d'un caillot de sang dans une veine, ce qui peut entraîner une obstruction partielle ou totale de la circulation sanguine.



### 2.2. Diabète

#### 2.2.1. Hypoglycémie

Le terme « hypoglycémie » est composé de deux éléments »

- « hypo- », qui signifie « sous » ou « moins »
- « glycémie » qui désigne la concentration de glucose dans le sang.

Le terme « glycémie » a pour origine deux mots grecs « glukus » qui signifie « doux » ou « sucré » et « haima » qui signifie « sang ».

Ainsi, le mot « hypoglycémie » signifie littéralement une baisse anormale de la concentration de glucose dans le sang.

#### 2.2.2. Diabète sucré

Le terme "diabète sucré" est composé de deux éléments :

- « diabète » qui vient du grec « diabainein » signifiant « qui traverse » ou « qui passe à travers ». Ce terme a été utilisé pour décrire le symptôme caractéristique de la maladie, à savoir l'élimination excessive d'urine.
- « sucré » qui désigne une substance contenant du sucre. Le terme « sucré » quant à lui, fait référence à la présence de sucre dans les urines des personnes atteintes de diabète, ainsi qu'au goût sucré de l'urine de ces dernières.

Ainsi, le mot « diabète sucré » désigne une maladie caractérisée par une concentration anormalement élevée de glucose dans le sang.

#### 2.2.3. Hyperlipidémie

Le terme « hyperlipidémie » est composé de deux éléments :

- « hyper » est un préfixe d'origine grecque qui signifie « au-dessus de », « excessif » ou « supérieur ». Il est utilisé pour indiquer une augmentation ou une élévation ;
- « lipidémie » est un mot composé de deux éléments : « lipide » et « émie » ;

- « lipide » est un terme d'origine grecque qui désigne les graisses et les substances similaires présentes dans le corps ;
- « émie » est un suffixe qui provient également du grec et qui signifie « présence dans le sang ».

Ainsi, « hyperlipidémie » désigne une condition caractérisée par une concentration élevée de lipides (graisses) dans le sang.

### 2.2.4. Polydipsie

Le terme « polydipsie » est composé de deux éléments :

- « Poly » est un préfixe d'origine grecque qui signifie « plusieurs », « nombreux » ou « excessif ».
- « dipsie » est un suffixe dérivé du grec « dipsa », qui signifie « soif ».

Ainsi, « polydipsie » désigne une condition caractérisée par une soif excessive ou anormale, où la personne ressent un besoin constant et accru de boire de grandes quantités de liquide.

### 2.2.5. Neuropathie diabétique

Le terme, « neuropathie diabétique » est également un terme médical composé de deux mots :

- « neuropathie » est un nom féminin qui désigne une maladie des nerfs périphériques.
- « diabétique » est un adjectif qui qualifie la cause de la maladie.

« Neuropathie » vient du grec « neuron », qui signifie « nerf », et « pathie », qui signifie « souffrance » ou « maladie ».

Ainsi, la neuropathie désigne une maladie des nerfs périphériques. Quant à « diabétique », cela fait référence au diabète,

### 2.3. Dermatologie

#### 2.3.1. Dermatoscopie

Le terme « dermatoscopie » est composé de deux éléments :

- « dermato- » est un préfixe dérivé du grec « derma » qui signifie « peau » ;
- « -scopie » est un suffixe également dérivé du grec « skopein » qui signifie « observer » ou « examiner ».

Ainsi, « dermatoscopie » désigne un examen ou une technique d'observation de la peau pour l'évaluation des lésions cutanées.

#### 2.3.2. Vitiligo

Le terme « vitiligo » est dérivé de deux composants morphologiques : « viti » et « ligo ».

- « Viti » : un préfixe provient du latin « vitium », qui signifie « défaut » ou « imperfection ». Il est utilisé dans le terme « vitiligo » pour indiquer une absence ou un défaut de pigmentation de la peau.
- « Ligo » : un suffixe « ligo » provient du verbe latin « ligare », qui signifie « lier » ou « attacher ». Dans le contexte du terme « vitiligo »

#### 2.3.3. Névuscongenital

Le terme « Névuscongenital » est composé de deux éléments :

- Le terme « névus », qui est d'origine latine, est dérivé du mot latin « naevus » qui signifie « tache » ou « marque ».
- Le mot « congénital » est également d'origine latine, provenant de « congenitus » qui signifie « né avec » ou « présent à la naissance ». Il indique qu'il s'agit d'une marque ou d'une tache présente dès la naissance.

#### 2.3.4. Alopécie areata

Le terme « alopécie areata » est composé de deux éléments :

- « Alopecie » provient du grec ancien est un nom féminin singulier.
- « Areata » vient du latin « areatus » qui signifie « en forme de tache » est un adjectif féminin singulier qui s'accorde avec le terme « alopecie ».

### 2.3.5. Pityriasisversicolor

Le terme « pityriasis versicolor »est composé de deux éléments :

- « Pityriasis » vient du grec ancien « pityron », qui signifie « son de blé » est un nom masculin singulier
- « Versicolor » du latin « versus », qui signifie « qui change » est un adjectif masculin singulier qui s'accorde avec le terme « pityriasis ».

Le terme « pityriasis versicolor » décrit les taches cutanées de la maladie.

## 3. La néologie

### 3.1. Cardiovasculaire

#### 3.1.1. Vasculopathie

L'analyse morphosyntaxique du terme « Vasculopathie » se fait comme suit :

- Le préfixe « Vasculo- » dérivé du latin « vasculum », qui signifie « vaisseau » ou « petit vaisseau ».
- Le suffixe « -pathie »dérivé du grec « pathos », qui signifie « maladie » ou « souffrance ».

Dans l'ensemble, le terme « Vasculopathie » désigne un groupe de maladies ou d'affections qui affectent les vaisseaux sanguins. Cela peut inclure des conditions telles que l'athérosclérose, la maladie de Buerger, les vasculites et d'autres affections qui altèrent la structure et la fonction des vaisseaux sanguin.

#### 3.1.2. Electrocardiométrie

L'analyse morphosyntaxique du terme « Électrocardiométrie » se fait comme suit :

- Le préfixe « Électro- » dérivé du grec « elektron », qui signifie « électricité ».

- Le radical « Cardio- » dérivé du grec « kardia », qui signifie « cœur ».
- Le suffixe « -métrie » dérivé du grec « metron », qui signifie « mesure » ou « instrument de mesure ».

Dans l'ensemble, le terme « Électrocardiométrie » désigne l'utilisation d'instruments de mesure pour enregistrer et analyser l'activité électrique du cœur, notamment par le biais de l'électrocardiographie (ECG). Cela permet de diagnostiquer et d'évaluer les troubles du rythme cardiaque, les anomalies électriques et d'autres affections cardiaques en mesurant les signaux électriques émis par le cœur.

### 3.1.3. Pharmacocardiologie

L'analyse morphosyntaxique du terme « Pharmacocardiologie » se fait comme suit :

- Le préfixe « Pharmaco- » dérivé du grec « pharmakon », qui signifie « médicament » ou « drogue ».
- Le radical « -cardio- » dérivé du grec « kardia », qui signifie « cœur ».
- Le suffixe « -logie » dérivé du grec « logos », qui signifie « étude » ou « science ».

Dans l'ensemble, le terme « Pharmacocardiologie » désigne une discipline qui étudie l'interaction entre les médicaments et le système cardiovasculaire. Elle se concentre sur les effets des médicaments sur la fonction cardiaque, les interactions médicamenteuses spécifiques aux patients atteints de maladies cardiovasculaires, ainsi que sur le développement de médicaments et de thérapies ciblées pour traiter les affections cardiaques.

### 3.1.4. Cardioncologie

L'analyse morphosyntaxique du terme « Cardioncologie » se fait comme suit :

- Le radical « Cardio- » dérivé du grec « kardia », qui signifie « cœur ».
- Le radical « -onco » dérivé du grec « onkos », qui signifie « tumeur » ou « cancer »
- Le suffixe « logie », qui indique l'étude ou la science de quelque chose.

Dans l'ensemble, le terme « Cardioncologie » désigne une discipline spécialisée qui se concentre sur la prise en charge des patients atteints de cancer ayant également des problèmes cardiovasculaires.

### 3.1.5. Cardiologie interventionnelle

L'analyse morphosyntaxique du terme « Cardiologie interventionnelle » se fait comme suit :

- Le radical « Cardio- » dérivé du grec « kardia », qui signifie « cœur ».
- Le suffixe « -logie » dérivé du grec « logos », qui signifie « étude » ou « science ».
- L'adjectif « Interventionnelle » dérivé du verbe « intervenir », qui signifie « agir » ou « intervenir ».

Dans l'ensemble, le terme « Cardiologie interventionnelle » désigne une sous-spécialité de la cardiologie qui utilise des techniques et des procédures médicales mini-invasives pour diagnostiquer et traiter les maladies cardiovasculaires.

## 3.2. Diabète :

### 3.2.1. Diabétopathie

L'analyse morphosyntaxique du terme « diabétopathie » se fait comme suit :

- « Diabétopathie » est un mot formé par la fusion de deux éléments : « diabète » et « pathie ».
- « Diabète » : est un nom qui désigne une maladie caractérisée par un déséquilibre de la glycémie.
- « Pathie » est un suffixe qui indique une affection ou une maladie.

Ainsi, « diabétopathie » est un néologisme médical qui désigne spécifiquement les complications liées au diabète

En résumé, « Diabétopathie » est un néologisme médical formé à partir de la combinaison du mot « diabète » et du suffixe « pathie », utilisé pour décrire les complications spécifiques au diabète.

### 3.2.2. Glucocapteur

L'analyse morphosyntaxique du terme « Glucocapteur » se fait comme suit :

- « Glucocapteur » est un mot formé par la fusion de deux éléments : « gluco » et « capteur ».
- « Gluco » est un préfixe dérivé du mot « glucose », qui se rapporte spécifiquement au Glucose.
- « Capteur » est un nom qui désigne un dispositif ou un instrument qui détecte ou mesure quelque chose.

Ainsi, « Glucocapteur » est un néologisme médical qui désigne un dispositif médical spécifiquement conçu pour détecter ou mesurer le glucose.

En résumé, « Glucocapteur » est un néologisme médical formé à partir de la combinaison du préfixe « gluco » et du radical « capteur », utilisé pour décrire un dispositif médical spécialement conçu pour la détection ou la mesure du glucose.

### 3.2.3. Glycémique

L'analyse morphosyntaxique du terme « Glycémique » se fait comme suit :

- « Glycémique » est un adjectif formé à partir de la base « glycémie ».
- « Glycémie » est un nom qui désigne la concentration de glucose dans le sang.
- « -ique » suffixe ajouté à la base « glycémie » pour former l'adjectif correspondant.

En résumé, « Glycémique » est un adjectif formé à partir de la base « glycémie » et du suffixe « -ique », utilisé pour décrire tout ce qui est lié à la concentration de glucose dans le sang.

### 3.2.4. Glycolyse

L'analyse morphosyntaxique du terme « Glycolyse » se fait comme suit :

- « Glycolyse » est un nom féminin singulier.

Il est formé par la combinaison du préfixe « glyco- » du radical « lyse ».

- « Glyco- » fait référence au glucose.

- « -lyse » est un suffixe utilisé pour indiquer une action de décomposition ou de fragmentation.

En résumé, « Glycolyse » est un terme formé à partir de la combinaison du préfixe « glyco- » et du suffixe « -lyse », utilisé pour décrire le processus métabolique de dégradation du glucose dans les cellules pour produire de l'énergie.

### 3.2.5. Hyperglycorégulation

L'analyse morphosyntaxique du terme « Hyperglycorégulation » se fait comme suit :

- « Hyperglycorégulation » est un nom féminin singulier.

Il est formé par la combinaison du préfixe « hyper- », du radical « glyco- », et du suffixe « -régulation ».

- « Hyper- » indique un excès, une augmentation.

- « Glyco- » fait référence au glucose.

- « -régulation » est un suffixe utilisé pour indiquer une action de réguler ou de contrôler.

En résumé, « Hyperglycorégulation » est un terme formé à partir de la combinaison du préfixe « hyper- », du radical « glyco- », et du suffixe « -régulation », utilisé pour décrire une régulation excessive ou un contrôle accru de la glycémie, en particulier dans le contexte du diabète.

## 3.3. Dermatologie

### 3.3.1. Dermatoglyphes

L'analyse morphosyntaxique du terme « Dermatoglyphes » se fait comme suit :

- Le préfixe « Dermato- » dérivé du grec « derma », qui signifie « peau »

- Le radicale « Glyphes » substantif pluriel dérivé du grec « glyphein », qui signifie « gravure » ou « incision ».

Dans l'ensemble, le terme « Dermatoglyphes » désigne les motifs uniques présents sur la surface de la peau, en particulier sur les doigts, les paumes, les pieds et les orteils. Ces



motifs sont utilisés pour l'identification des individus et peuvent être utilisés en dermatologie légale, en génétique et en recherche sur les maladies.

### 3.3.2. Dermatosemiotique

L'analyse morphosyntaxique du terme « Dermatosémiotique » se fait comme suit :

- Le préfixe « Derma- » dérivé du grec « derma », qui signifie « peau ».
- Un élément de liaison « -to- ».
- Le radicale « Sémiotique » un adjectif dérivé du grec « semeiotikos », qui signifie « relatif aux signes » ou « étude des signes ».

Dans l'ensemble, le terme « Dermatosémiotique » désigne l'étude des signes et des symptômes visibles à la surface de la peau dans le but de poser un diagnostic dermatologique. Il implique l'observation et l'interprétation des caractéristiques cutanées telles que les éruptions, les plaques, les ulcérations, les taches, etc.

### 3.3.3. Dermatobiologie

L'analyse morphosyntaxique du terme « dermatobiologie » se fait comme suit :

- Le préfixe « derma- » dérivé du grec « derma », qui signifie « peau ».
- Un élément de liaison « -to- ».
- Le radical « bio » : substantif dérivé du grec « bios », qui signifie « vie ».
- Le suffixe « -logie », qui indique l'étude ou la science de quelque chose.

Dans l'ensemble, le terme « dermatobiologie » désigne une branche de la dermatologie qui se concentre sur l'étude des mécanismes biologiques impliqués dans les maladies de la peau. Elle explore les interactions entre les cellules de la peau, les agents pathogènes, le système immunitaire et les facteurs environnementaux afin de mieux comprendre les processus pathologiques liés à la peau.

### 3.3.4. Dermatocosmétologie

L'analyse morphosyntaxique du terme « dermatocosmétologie » se fait comme suit :

- Le préfixe « derma- » dérivé du grec « derma », qui signifie « peau ».

- Un élément de liaison. « -to- »
- Le radical « cosméto » substantif dérivé du grec "kosmetikos", qui signifie « relatif à la parure » ou « relatif à la beauté »
- Le suffixe « -logie », qui indique l'étude ou la science de quelque chose

Dans l'ensemble, le terme « dermatocosmétologie » désigne un domaine spécialisé de la dermatologie qui traite des produits cosmétiques et de leur utilisation dans le traitement et l'amélioration de la santé de la peau. Il implique l'évaluation et l'utilisation de produits topiques tels que les crèmes, les lotions et les sérums pour améliorer l'apparence et la fonction de la peau.

### 3.3.5. Dermatopathogénie

L'analyse morphosyntaxique du terme « dermatopathogénie » se fait comme suit :

- Le préfixe « derma- » dérivé du grec « derma », qui signifie « peau ».
- Un élément de liaison « -patho- » dérivé du grec « pathos », qui signifie « maladie » ou « souffrance ».
- Le radical « Génie » substantif dérivé du grec « genos », qui signifie « naissance », « origine » ou « formation ».

Dans l'ensemble, le terme « dermatopathogénie » désigne l'étude des mécanismes pathogéniques qui conduisent au développement des maladies de la peau. Il vise à comprendre les processus cellulaires, moléculaires et immunologiques impliqués dans l'apparition et la progression des affections cutanées.

## 4. Siglaison (Voir annexe 3)

### 4.1. Cardiovasculaire

#### 4.1.1. HTA

Le terme HTA est une abréviation de l'expression « hypertension artérielle ». Il est donc formé par la troncation du premier élément du premier mot « hyper » et du second mot « tension artérielle ».

Sur le plan morphologique, « HTA » est une abréviation formée par les initiales de chaque mot composant l'expression, soit « H » pour « hypertension » qui signifie une pression sanguine anormalement élevée dans les artères, « T » pour « tension » et « A » pour « artérielle » qui se réfère aux artères.

Sur le plan de la syntaxe, « HTA » est un acronyme masculin singulier, invariable en genre. Il est couramment utilisé dans le langage médical pour désigner cette affection chronique qui peut être un facteur de risque pour les maladies cardiovasculaires.

### 4.1.2. IDM

Le mot IDM est une abréviation qui signifie « infarctus du myocarde ». Il est formé par la troncation du premier élément du premier mot « infarctus » et du second mot « myocarde ».

Sur le plan morphologique, « IDM » est une abréviation formée par les initiales de chaque mot composant l'expression, soit « I » pour « infarctus » qui désigne la nécrose d'une partie du muscle cardiaque due à une insuffisance de l'apport en oxygène, « D » pour « du » et « M » pour « myocarde », qui est le muscle cardiaque.

Sur le plan de la syntaxe, « IDM » est un acronyme masculin singulier, invariable en genre. Il est utilisé dans le langage médical pour désigner cette pathologie cardiaque aiguë, souvent appelée communément « crise cardiaque ».

### 4.1.3. IC

Le terme « IC » est une abréviation de l'expression « insuffisance cardiaque ». Il est donc formé par la troncation du premier élément du premier mot « insuffisance » et du second mot « cardiaque ».

Sur le plan morphologique, « IC » est une abréviation formée par les initiales de chaque mot composant l'expression, soit « I » pour « insuffisance » qui désigne l'incapacité de l'organe à remplir sa fonction normale et « C » pour « cardiaque », qui se rapporte au cœur.

Sur le plan de la syntaxe, « IC » est un acronyme masculin singulier, invariable en genre. Il est souvent utilisé dans le langage médical pour désigner cette pathologie chronique qui affecte le fonctionnement normal du cœur, entraînant une incapacité de l'organe à pomper suffisamment de sang pour répondre aux besoins du corps.

### 4.1.4. AOMI

Le terme AOMI est une abréviation de l'expression « artériopathie oblitérante des membres inférieurs ». Il est formé par la troncation du premier élément du premier mot « artériopathie », du second mot « oblitérante » et du dernier mot « membres inférieurs ».

Sur le plan morphologique, « AOMI » est une abréviation formée par les initiales de chaque mot composant l'expression, soit « A » pour « artériopathie » qui désigne une pathologie affectant les artères, « O » pour « oblitérante » qui se réfère à l'obstruction progressive des vaisseaux sanguins, et « MI » pour « membres inférieurs », qui est une expression utilisée pour désigner les jambes.

Sur le plan de la syntaxe, « AOMI » est un acronyme masculin singulier, invariable en genre. Il est couramment utilisé dans le langage médical pour désigner cette pathologie qui est caractérisée par une diminution de la circulation sanguine dans les membres inférieurs, pouvant entraîner des douleurs, des crampes, voire des lésions tissulaires graves.

### 4.1.5. TAVI

Le terme « TAVI » est une abréviation de l'expression remplacement valvulaire aortique « transcathéter ». Il est formé par la troncation des éléments principaux de chaque mot composant l'expression.

Sur le plan morphologique, « TAVI » est une abréviation formée par la troncation des mots composant l'expression : « TA » pour « transcathéter » qui désigne une technique médicale permettant d'intervenir à l'intérieur des vaisseaux sanguins à l'aide d'un cathéter, et « VI » pour « valvulaire aortique », qui se rapporte à la valve située à l'entrée de l'aorte.

Sur le plan de la syntaxe, « TAVI » est un acronyme masculin singulier, invariable en genre. Il est utilisé dans le langage médical pour désigner une technique de remplacement valvulaire aortique minimale invasive utilisant un cathéter, qui est généralement considérée comme une alternative à la chirurgie à cœur ouvert.

### 4.2. Diabète

#### 4.2.1. T1D

Le terme « T1D » est une abréviation de l'expression « diabète de type 1 ». Il est formé par la troncation des éléments principaux de chaque mot composant l'expression.

Sur le plan morphologique, « T1D » est une abréviation formée par la troncation des mots composant l'expression : « T » pour « type », « 1 » pour « diabète de type 1 ».

Sur le plan de la syntaxe, « T1D » est un acronyme masculin singulier, invariable en genre. Il est utilisé dans le langage médical pour désigner une forme de diabète qui se caractérise par une destruction auto-immune des cellules  $\beta$  du pancréas, conduisant à une insuffisance en insuline et donc une hyperglycémie chronique. Cette forme de diabète représente environ 10% des cas de diabète et survient généralement chez les jeunes.

#### 4.2.2. GDM

Le terme GDM est une abréviation de l'expression « diabète gestationnel ». Il est formé par la troncation des éléments principaux de chaque mot composant l'expression.

Sur le plan morphologique, « GDM » est une abréviation formée par la troncation des mots composant l'expression : « G » pour « gestationnel », qui se rapporte à la grossesse, et « DM » pour « diabète ».

Sur le plan de la syntaxe, « GDM » est un acronyme masculin singulier, invariable en genre. Il est utilisé dans le langage médical pour désigner un type de diabète qui se développe pendant la grossesse, généralement après la 20<sup>ème</sup> semaine de grossesse, chez des femmes sans antécédents de diabète. Le « GDM » peut entraîner des complications pour la mère et l'enfant si l'hyperglycémie n'est pas bien contrôlée.

#### 4.2.3. OGTT

Le terme « OGTT » est l'abréviation de l'expression anglaise « Oral Glucose Tolerance Test », qui signifie « Test de tolérance au glucose oral » en français.

Sur le plan morphologique, « OGTT » est un acronyme formé par les initiales des mots composant l'expression anglaise : « O » pour « Oral », « G » pour « Glucose », « T » pour « Tolerance » et « T » pour « Test ».

Sur le plan de la syntaxe, « OGTT » est un acronyme masculin singulier, invariable en genre. Il est utilisé dans le langage médical pour diagnostiquer le diabète, en mesurant la capacité du corps à métaboliser le glucose. Le test consiste à prendre une quantité précise de glucose par voie orale, puis à mesurer les niveaux de glucose dans le sang à différents moments.

#### 4.2.4. ADA

Le mot « ADA » est l'abréviation de l'expression anglaise « American Diabetes Association », qui signifie « Association américaine du diabète » en français.

Sur le plan morphologique, « ADA » est un acronyme formé par les initiales des mots composant l'expression anglaise : « A » pour « American », « D » pour « Diabetes » et « A » pour « Association ».

Sur le plan de la syntaxe, « ADA » est un acronyme féminin singulier, invariable en genre. Il est utilisé pour désigner l'organisation américaine à but non lucratif qui lutte contre le diabète et ses complications, en promouvant la recherche, l'éducation et la prévention.

#### 4.2.5. IDF

Le terme « IDF » est l'abréviation de l'expression anglaise « International Diabetes Federation », qui signifie « Fédération internationale du diabète » en français.

Sur le plan morphologique, « IDF » est un acronyme formé par les initiales des mots composant l'expression anglaise : « I » pour « International », « D » pour « Diabetes » et « F » pour « Federation ».

Sur le plan de la syntaxe, « IDF » est un acronyme féminin singulier, invariable en genre. Il est utilisé pour désigner une organisation mondiale à but non lucratif qui rassemble des associations nationales de lutte contre le diabète. L'IDF s'engage à promouvoir la prévention, le traitement et la recherche sur le diabète, ainsi qu'à sensibiliser l'opinion publique à cette maladie chronique.

### 4.3. La dermatologie

#### 4.3.1. EDA

Le terme « EDA » est l'abréviation de l'expression « Eczéma atopique ».

Sur le plan morphologique, « EDA » est un acronyme formé par les initiales des mots composant l'expression « Eczéma Atopique ».

Sur le plan de la syntaxe, « EDA » est un acronyme masculin singulier, invariable en genre. Il est utilisé pour désigner une dermatose inflammatoire chronique de la peau, caractérisée par des lésions rouges, prurigineuses et suintantes, souvent associées à une sécheresse cutanée importante.

En tant qu'acronyme, « EDA » est couramment utilisé dans le milieu médical pour faciliter la communication et l'écriture abrégée de cette pathologie.

#### 4.3.2. AK

Le terme « AK » est l'abréviation de l'expression « kératose actinique ».

Sur le plan morphologique, « AK » est un acronyme formé par les initiales des mots composant l'expression « kératose actinique ».

Sur le plan de la syntaxe, « AK » est un acronyme masculin singulier, invariable en genre. Il est utilisé pour désigner une lésion cutanée pré-cancéreuse, souvent causée par une exposition prolongée aux rayons UV du soleil. Les kératoses actiniques sont fréquentes chez les personnes à peau claire et peuvent se développer sur toutes les parties du corps exposées au soleil.

En tant qu'acronyme, « AK » est couramment utilisé dans le milieu médical pour faciliter la communication et l'écriture abrégée de cette pathologie.

#### 4.3.3. SLE

Le terme « SLE » est l'abréviation de l'expression « Lupus érythémateux systémique ».

Sur le plan morphologique, « SLE » est un acronyme formé par les initiales des mots composant l'expression « Lupus érythémateux systémique ».

Sur le plan de la syntaxe, « SLE » est un acronyme masculin singulier, invariable en genre. Il est utilisé pour désigner une maladie auto-immune systémique qui peut affecter plusieurs parties du corps, notamment la peau, les articulations, les organes internes, le système nerveux et les vaisseaux sanguins.

En tant qu'acronyme, « SLE » est couramment utilisé dans le milieu médical pour faciliter la communication et l'écriture abrégée de cette pathologie.

### 4.3.4. DF

Le terme « DF » fait référence au « dermatofibrosarcome de Darier-Ferrand », une forme de cancer de la peau rare.

Sur le plan morphologique, « DF » est un acronyme formé par les initiales des noms des deux médecins qui ont décrit cette tumeur pour la première fois : Jean DARIER et Pierre Louis FERRAND.

Sur le plan de la syntaxe, « DF » est un acronyme masculin singulier, invariable en genre. Il est utilisé pour désigner une tumeur maligne de la peau qui se développe à partir des cellules du derme, une couche de tissu située entre l'épiderme et l'hypoderme.

En tant qu'acronyme, « DF » est couramment utilisé dans le milieu médical pour faciliter la communication et l'écriture abrégée de cette pathologie.

### 4.3.5. VZV

Le terme « VZV » est un acronyme qui fait référence au virus varicelle-zona.

Sur le plan morphologique, « VZV » est formé par les initiales des mots « varicelle » et « zona », deux maladies causées par le même virus.

Sur le plan de la syntaxe, « VZV » est un acronyme masculin singulier, invariable en genre. Il est utilisé pour désigner un virus de la famille des herpesviridae qui est responsable de deux maladies distinctes : la varicelle (infection primaire) et le zona (réactivation du virus latente dans les ganglions nerveux).

En tant qu'acronyme, « VZV » est couramment utilisé dans le milieu médical pour faciliter la communication et l'écriture abrégée de ces maladies.



### 5. Troncation (Voir annexe 4)

#### 5.1. Cardiovasculaire

-«Cardio» est généralement utilisé pour indiquer une relation avec le cœur peut être utilisé comme un élément autonome, mais il est t utilisé comme un préfixe dans des mots composés ou des termes médicaux.

-«Echo» il est également utilisé dans des mots composés ou des termes spécialisés. En tant que préfixe ou élément de composition il peut avoir différents sens selon le contexte il signifie «son»

-«Embolie» est un nom féminin. Il est généralement utilisé pour désigner un blocage ou une obstruction d'un vaisseau sanguin par un corps étranger, tel qu'un caillot de sang (embolie thromboembolique) ou une bulle d'air (embolie gazeuse).

-«Angio» peut être utilisé comme un élément autonome, mais il est plus couramment utilisé comme préfixe dans des mots composés ou des termes médicaux. En tant que préfixe «Angio» est généralement utilisé pour indiquer une relation avec les vaisseaux sanguins.

#### 5.2. Diabète

-« Insu » peut être utilisé comme un adjectif ou un nom masculin singulier. En tant qu'adjectif, il est utilisé pour décrire quelque chose qui est inconnu, ignoré ou caché. En tant que nom masculin, il peut faire référence à l'ignorance ou à une personne qui est ignorante ou qui ne sait pas quelque chose.

-« Gluco » est un mot constitué d'une seule unité morphologique. Il pourrait être utilisé comme un préfixe, un nom ou un autre type de mot le préfixe « gluco-» est utilisé pour indiquer une relation avec le glucose.

-« Rétino » est un mot constitué d'une seule unité morphologique. Il pourrait être utilisé comme un préfixe, un nom ou un autre type de mot. qui désigne la couche sensible à la lumière située à l'arrière de l'œil.

-«Diab» il s'agit d'un terme spécifique désigne « diabète » qui est une condition médicale liée à un trouble du métabolisme du sucre dans le sang.

-«Gly» il est dérivé du grec « glukus» (qui signifie « doux» ) qui est utilisé pour indiquer une relation avec les glucides ou les sucres.

La pathologie : dermatologie

-«Acné» est un nom féminin singulier. Il fait référence à une affection cutanée courante caractérisée par des éruptions cutanées, des boutons et des points noirs, principalement sur le visage, la poitrine et le dos.

-«Dermato» est souvent utilisé comme un préfixe dans des mots composés ou des termes médicaux. En tant que préfixe, -«Dermato» est généralement utilisé pour indiquer une relation avec la peau.

-«Lympha» qui est utilisé pour désigner la lymphe, un liquide clair qui circule dans les vaisseaux lymphatiques et joue un rôle important dans le système immunitaire.

-«Pso» dérivé du grec « psōra » , qui signifie « démangeaison » . Ce préfixe est utilisé dans le domaine de la dermatologie pour indiquer une relation avec des affections de la peau telles que le psoriasis.

-«mela» du grec « melas » qui signifie « foncé » . Ce préfixe est utilisé pour indiquer une relation avec la couleur noire ou les pigments foncés.

### **Emprunt (Voir annexe 5)**

Afin de répondre aux questions posées, nous avons besoin d'effectuer une recherche scientifique nécessitant des applications pratiques. Le présent chapitre est consacré à la présentation de l'échantillon, l'outil de collecte de données.

Nous avons analysé les termes choisis comme corpus dans ce chapitre en fonction de la morphologie et la syntaxe de chaque terme.

# Conclusion

## Conclusion

Dans ce travail, nous avons analysé les principaux types de dérivation en langue médicale, tels que la préfixation, la suffixation, la composition et la conversion. Nous avons également examiné les caractéristiques sémantiques et syntaxiques des mots dérivés, ainsi que les contraintes qui régissent leur formation.

Nous avons montré que la morphologie dérivationnelle de la langue médicale obéit à des règles complexes et variées, qui reflètent à la fois l'influence du grec et du latin, les sources principales de cette terminologie, et l'évolution constante des connaissances médicales.

Nous pouvons dire que, l'analyse morphosyntaxique des termes médicaux permet de comprendre la formation et le sens de ces termes, ainsi que leur évolution historique et étymologique. Elle permet également de distinguer les différents types de termes médicaux selon leur origine, leur structure et leur fonction. L'analyse morphosyntaxique des termes médicaux est donc un outil indispensable pour les professionnels de la santé, mais aussi pour les étudiants et les chercheurs qui s'intéressent à la terminologie médicale.

La morphosyntaxe de la terminologie médicale est un domaine d'étude passionnant et complexe, qui permet de mieux comprendre et analyser les termes utilisés par les professionnels de la santé.

La morphosyntaxe s'intéresse à la structure interne des mots, à leur formation et à leur classement en catégories grammaticales. Elle examine également les relations entre les mots au sein des phrases, ainsi que les règles qui régissent leur accord et leur fonction.

La terminologie médicale présente des particularités morphosyntaxiques qui la distinguent du langage courant, comme l'emploi fréquent de préfixes et de suffixes d'origine grecque ou latine, la formation de néologismes par composition ou dérivation, ou encore la présence de termes polysémiques ou synonymiques.

La morphosyntaxe de la terminologie médicale est donc un outil précieux pour enrichir le vocabulaire médical, faciliter la communication entre les spécialistes et les patients, et contribuer à l'avancée des connaissances scientifiques.

En conclusion, nous pouvons dire que la langue de spécialité dans le domaine médical est une forme de communication qui répond aux besoins des professionnels de la santé. Elle se caractérise par l'utilisation de termes techniques, d'adjectifs démoniaux, de prépositions

## Conclusion

spécifiques et de modes verbaux particuliers. Elle permet de transmettre des informations précises et sans ambiguïté sur les maladies, les traitements, les examens et les procédures médicales. De ce fait, nous avons confirmé la première hypothèse et infirmé la deuxième.

La langue médicale est donc une langue à part entière, qui requiert une maîtrise et une connaissance approfondies de la part du traducteur spécialisé. Nous pouvons aussi dire que la langue médicale est une langue de spécialité qui ne doit pas être confondue avec la langue courante ou générale.

Nous avons déduit que la morphologie dérivationnelle est l'étude des procédés qui permettent de former de nouveaux mots à partir d'unités lexicales existantes et que la langue médicale est un domaine particulièrement riche en termes dérivés, qui servent à désigner des concepts spécifiques relatifs à la santé, à la maladie ou à l'anatomie.

# **Références bibliographiques**

### Ouvrages

- CABRE, M.T. 1998. *La terminologie : théorie, méthode et applications*. Traduit du catalan et adapté par Monique C. CORMIER et John HUMBLEY. Ottawa/Paris : Les Presses de l'Université d'Ottawa/André Colin.
- CALVET, 1999. L.J. *La guerre des langues et politiques linguistiques*. Paris : Hachette Littératures.
- DUBOIS, J. et DUBOIS-CHARLIER, F. 1999. *La dérivation suffixale en français*. Paris : Nathan.
- FRADIN, B. 2003. *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : PUF.
- GARRIC, N. 2007. *Introduction à la linguistique*. Paris : Hachette livre.
- GUILBERT, L. 1975. *La création lexicale*. Paris : Larousse.
- HAMERS, J.F. 1997. *Concept de base de sociolinguistique de M C Moreau*. Bruxelles : Ed. MARDAGA.
- HUMBLE, F. 2005. *Variabilité du langage et productivité lexicale. Problèmes et propositions méthodologiques*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- HUOT, H. 2006. *La morphologie : Forme et sens des mots du français*. Paris : Armand Colin.
- IMBS, P. 1971-1992. *Trésor de la langue française informatisé*. Paris : CNRS éditions. V. Complexe.
- KERLEROUX, F. 1996. *La coupure invisible. Études de morphologie lexicale*. Paris : Presses universitaires de France.
- LERAT, J.C. 1995. *La terminologie : principes et techniques*. Paris : Presses universitaires de France.
- LERAT, P. 1995. *Les langues spécialisées*. Paris : Presses Universitaires de France. Collection : Linguistique nouvelle.
- MARTINET, A. 1970. *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- MARTINET, A. 1985. *Syntaxe générale*. Paris : Armand colin.
- MEILLET, A. 1921. *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris : Champion.
- MORTUREUX, M.F. 2008. *La lexicologie entre langue et discours*. Paris : Armand colin.
- NEUVEU, F. 2017. *Lexique de notions linguistiques*. Paris : Armand Colin, 3<sup>ème</sup> éd.

## Références bibliographiques

- NEUVEU, F. 2011. *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand colin.
- POLGUERE, A. 2008. *Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- RONDEAU, G. 1998. *Introduction à la terminologie*. Montréal : Gaëtan Mourine Chenelière.
- SAUSSURE, F. 1916. 1999. *Cours de linguistique générale*. Edition TALANTIKIT.
- TAMINE, J.G. 2011. *La grammaire phonologie, morphologie, lexicologie, la France*. Paris : Armand Colin.
- TAMINE, J.G. 2012. *La grammaire-Tome 2 : syntaxe*. Paris : Armand Colin. 5<sup>ème</sup> édition.

### Thèses

- CHEBOUTI, K. « *Le vocabulaire médical du point de vue des trois fonctions primaires* ». Thèse de doctorat en Sciences du langage.Linguistique. Soutenue le 08-04-2014, dans le cadre de [École doctorale Érasme](#). Université Paris-Nord - Paris XIII. 2014.
- CORBIN, D. « *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique* ».Tübingen : Niemeyer. Thèse de doctorat d'État soutenue le 7 janvier 1987 à l'Université de Paris VIII. 1987.

### Mémoires

- GAMBETTA, C.A. « *Développement de la conscience morphologique à travers des activités de morphologie dérivationnelle chez les élèves en difficulté en français* ». Bienne : Mémoire de Master en enseignement spécialisé-Volée 15-18, Haute école pédagogique BEJUNE avril 2018.

### Dictionnaires

- LAROUSSE. « *Le petit Larousse illustré* ». Paris : Larousse. 2009.
- DUBOIS, J. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse Bordas /Her.

### Revues

- CAUSA, M. et PASQUARIELLO, M. 2017. « Discours ordinaires et discours spécialisés : pratiques pédagogiques et discursives dans la transmission de savoirs disciplinaires en langue



## Références bibliographiques

- étrangère ». Paris : Presses Sorbonne Nouvelle. *Revue Les Carnets du Cediscor n° 13*, p. 89-102.
- FOUSSIER, L. et ZERGANE, L. 2021. « Le diabète, une pathologie chronique ». *Issy-Les-Moulineaux : Elsevier Masson SAS. L'Aide-Soignante*, 35(224).
- HAMMAMI, M. « Caractéristiques générales et spécificités des langues de spécialité ». Article, AL - MUTARĜIM, no 32, janvier - mars 2016.
- MATHIEU, S. et SOUBRIER, M. 2015. « Le risque cardiovasculaire dans la spondyloarthrite axiale ». *Issy-Les-Moulineaux : Elsevier Masson SAS. La Presse Médicale*, 44(9).
- VECCHIATO, S. et GEROLIMICH, S.V. « La langue médicale est-elle « trop complexe » ? » Sudbury : Prise de parole. *Revue Nouvelles perspectives en sciences sociales*, Volume 9, numéro 1, pp.81–122. Novembre 2013.
- Pascaline Faure, « Des discours de la médecine multiples et variés à la langue médicale unique et universelle », ASp [En ligne], 58 | 2010, mis en ligne le 30 novembre 2013. URL : <http://journals.openedition.org/asp/1826> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/asp.1826>.

## Sites Web

- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/langue/46180>.
- <https://www.le-tresor-de-la-langue.fr/definition/ complexe#top>.
- <https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/francais/les-abreviations-f1013>.
- <https://dictionnaire.lerobert.com/guide/qu-est-ce-qu-une-abreviation>.
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/aphérèse/4453>.
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Emprunt\\_lexical](https://fr.wikipedia.org/wiki/Emprunt_lexical),
- <https://francais.lingolia.com/fr/grammaire/noms>.
- <https://dictionnaire.lerobert.com/guide/qu-est-ce-qu-un-pronom>.

# **Annexes**

# Annexes

## Annexe 1

### La dérivation

Pathologies	Dérivation			
	Radical	Préfixation	Suffixation	Parasynthétique
<b>1. Cardiovasculaire</b>				
Tachycardie	cardie	tachy		
Aortite	aorte	ite		
Endocardite	Card	En do	ite	
Athérosclérose	Sclérose			Préf : athet Suff : ose
Anémie	héme	an		
<b>2. Diabète</b>				
Hypoglycémie	glycemi	hypo		
Acétonémie	acétone		émie	
Diabétologue				
Amputation	amput		ation	
Antidiabétique				
<b>3. Dermatologie</b>				
Dermatologue	dermat		logue	
Mycoderma	derma	myco		
Acrodermatite	dermat			Préfixe : acro Suffixe : ite
Epidermolyse	dermo			Préfixe : épi Suffixe : lyse
Urticaire	Urtic		aire	

# Annexes

## Annexe 2

### La composition des termes médicaux

Pathologie	Composition	
	Savante	Populaire
<b>1- Cardiovasculaires</b>		
Hypertension artérielle	hypertension + artérielle	
Crise cardiaque	crise + cardiaque	
Bradycardie		bardy + cardie
Embolie pulmonaire		embolie + pulmonaire
Thrombose veineuse		thrombose + veineuse
<b>2- Diabète</b>		
Hypoglycémie	hypo + glycémie	
Diabète sucré	diabète + sucré	
Hyperlipidémie		hyper + lipidémie
Polydipsie		poly + dipsie
Neuropathie diabétique	neuropathie + diabétique	
<b>3- Dermatologie</b>		
Dermatoscopie	dermato + scopie	
Vitiligo	viti + ligo	
Nevus congénital		nevus + congénital
Alopécie areata		alopécie + areata
Pityriasis versicolor		pityriasis + versicolor

# Annexes

## Annexe 3

### Les termes médicaux classés par siglaison

Terme médical	Sens obtenu	Catégorie grammaticale
<b>1- Cardiovasculaire</b>		
HTA	hypertension artérielle	Nom
IDM	infarctus du myocarde	Nom
IC	insuffisance cardiaque	Nom
AOMI	artériopathie oblitérante des membres inférieurs,	Nom
TAVI	remplacement de la valve aortique par voie transcutanée,	Nom
<b>2- Diabète</b>		
T1D	diabète de type 1	Nom
GDM	diabète gestationnel	Nom
OGTT	test de tolérance au glucose oral	Nom
ADA	American Diabetes Association	adjectif
IDF	International Diabetes Federation	Adjectif
<b>3- Dermatologie</b>		
EDA	Eczéma atopique	Nom
AK	Kératose actinique	Nom
SLE	Lupus érythémateux systémique	Nom
DF	Dermato fibrosarcome de Darier-Ferrand	Nom
VZV	Varicelle-zona virus	Nom

# Annexes

## Annexe 4

### Les termes médicaux classés par troncation

Troncation	Sens obtenu	Type
<b>1- Cardiovasculaire</b>		
Cardio : cardiologie	la spécialité médicale qui traite les maladies du cœur et des vaisseaux sanguins.	Apocope
Echo : échocardiographie	l'imagerie médicale du cœur à l'aide d'ultrasons.	Apocope
Embolie : thromboembolie	l'obstruction d'un vaisseau sanguin par un caillot sanguin qui s'est formé à distance de l'endroit de l'obstruction.	Aphérèse
Tensi : hypertension	une élévation chronique de la tension artérielle.	Aphérèse
Angio : Angiographie	l'imagerie médicale des vaisseaux sanguins.	Apocope
<b>2- Diabète</b>		
Insu : insuline	une hormone produite par les cellules bêta	Apocope
Gluco : glucose	un sucre simple, une source d'énergie importante pour l'organisme.	Apocope
Rétino : rétinopathie diabétique	une complication du diabète qui affecte les vaisseaux sanguins de la rétine, la partie de l'œil qui envoie des images au cerveau .	Apocope
Diab : diabète	une maladie chronique caractérisée par une élévation anormale de la concentration de glucose dans le sang,	Apocope
Gly : glycémie	la mesure de la quantité de glucose dans le sang à un moment donné.	Apocope
<b>3- Dermatologie</b>		
Acné : affection cutanée	une inflammation chronique des follicules pilosébacés.	Troncation
Dermato : dermatologie		Apocope

## Annexes

Lympha : lymphome cutané	un type de cancer de la peau affectant les cellules du système lymphatique cutané.	Apocope
Pso : psoriasis	une maladie inflammatoire de la peau qui se caractérise par des plaques rouges recouvertes de squames argentées.	Apocope
Mela : mélanome	une tumeur cutanée maligne qui se développe à partir des cellules pigmentaires appelées mélanocytes	Apocope

# Annexes

## Annexe 5

### Termes médicaux classés par emprunt

Termes médicaux	Sens obtenu	Type d'emprunt	Langue source	Catégorie grammaticale
<b>1- Cardiovasculaire</b>				
Varices	dilatation permanente des veines, généralement des membres inférieurs	Lexical	emprunt du latin « varix »	nom commun, pluriel de « varice » qui est un nom commun également.
Embolie	Obstruction soudaine d'un vaisseau sanguin par un caillot de sang, un corps étranger, une bulle d'air ou autre.	Lexical	grec	nom commun.
Angioplastie	Procédure médicale consistant à élargir une artère rétrécie à l'aide d'un ballonnet, souvent suivi de la pose d'un stent	Lexical	anglais	nom commun, dérivé du verbe « angioplastrer » qui est formé à partir du grec ancien (angeion) signifiant « vaisseau » et (pláttein) signifiant «façonner, modeler ».
Atherosclerosis	Accumulation de dépôts graisseux dans les artères, qui peut causer une obstruction	Lexical	anglais	nom commun, composé de « athéro- » du grec ancien ἀθήρα (athéra) signifiant « bouillie, pâte » et « sclérose » du grec ancien σκληρός (sklêrós) signifiant « dur ».
Sténose	Rétrécissement anormal d'un conduit naturel, comme une artère ou un canal	Lexical	grec	nom commun, dérivé du verbe grec ancien στενῶω (stenóō) signifiant « rétrécir, resserrer ».
<b>Le diabete</b>				
Insulin	une dérivation suffixale hormone produite par le pancréas régulant le taux de glucose dans le sang	Lexical	Anglais	nom commun dérivé du latin « insul(a) » qui signifie « îlot (de Langerhans) » et suffixe « -ine » utilisé pour les hormones. C'est donc une dérivation suffixale
Metformin	un médicament antidiabétique oral.	Lexical	Anglais	nom commun composé de « met(hyl) » et « form(in) », deux éléments morphologiques d'origine anglaise. C'est une composition morphologique
Neuropathy	une atteinte des nerfs, pouvant survenir chez les personnes atteintes de diabète	Lexical	Anglais	nom commun composé de « neuro- » qui signifie « nerf » et « -pathy » qui signifie « maladie » une



## Annexes

				dérivation suffixale
Glucagon	Glydésignant une hormone produite par le pancréas permettant d'augmenter le taux de glucose dans le sang.	Lexical	grec et anglais	nom commun composé de « gluc(o)-» qui signifie « sucre » et « -agon » qui signifie « qui lutte contre ». une dérivation suffixale
Hyperglycemia	désignant une augmentation anormale du taux de glucose dans le sang.	Lexical	grec et anglais	nom commun composé de « hyper- » qui signifie « excès » et « glycémie ». C'est une composition morphologique.
<b>3- Dermatologie</b>				
Hématome	accumulation de sang à l'intérieur des tissus, généralement causée par un traumatisme.	Lexical	grec ancien	nom commun masculin, formé à partir du grec "haima" (sang) et "tome" (coupure). Il s'agit d'un mot composé.
Lipome	tumeur bénigne du tissu adipeux, souvent située sous la peau.	Lexical	grec ancien	nom commun masculin, formé à partir du grec "lipos" (graisse) et "ome" (tumeur). Il s'agit d'un mot composé.
Mélanome	cancer de la peau qui se développe à partir des cellules productrices de mélanine.	Lexical	grec ancien	nom commun masculin, formé à partir du grec "melas" (noir) et "ome" (tumeur). Il s'agit d'un mot composé.
Séborrhée	trouble de la sécrétion des glandes sébacées de la peau, caractérisé par une production excessive de sébum.	Lexical	grec ancien	nom commun féminin, formé à partir du grec "sebum" (sébum) et "rhoia" (écoulement). Il s'agit d'un mot composé.
Onychomycose	: infection fongique de l'ongle, qui peut causer une décoloration, un épaissement et une déformation de l'ongle affecté.	Lexical	grec ancien	nom commun féminin, formé à partir du grec "onycho" (ongle) et "mycosis" (infection fongique). Il s'agit d'un mot composé.

# Annexes

## Annexe 6

### Signification des affixes en terminologie médicale

Préfixes, suffixes et racines	Signification
a-	absence de
an-	manque de
Acou	entendre
Acro	extrémité
-algie	douleur
anti-	contre
Artéri	artère
Arthr	articulation
Bar	pression
Bio	pression
Brady	lent
Bronch	bronches
Calc	calcium
Cardi	cœur
Caryo	noyau cellulaire
co-	avec
Col	côlon
Derm	peau
dia-	a travers
Dys	difficulté, mal
-ectasie	dilatation
-ectomie	ablation

## Annexes

-émèse	émission par la bouche, vomissement
en-	dans
endo-	a l'intérieur
-esthésie	sensibilité
-gène	engendre, produit
Glyc	sucre
Entér	intestin
Extra	hors de
Gon	genou
-graphie	enregistrement graphique
Hémato	sang
inter-	entre
Isch	arrêt, suppression
iso-	même, égal
-ite	inflammation
-lyse	dissolution, dissociation
Macro	grand
Méga	gros
-mégalie	accroissement anormal
mél, mèle	membre
Myco	champignon
Naso	nez
Nécro	mort
Néphro	rein
Oligo	peu
-ome	idée de tumeur
pan-	tous

## Annexes

Pare	accouchement
-plégie	paralyse
Pleur	plèvre
-plasie	formation des tissus /d'un organe
poly-	plusieurs
-ptose	chute, descente
-ptysie	crachement
pyro- pyrét	fièvre
-rrhée	écoulement
Rub	rouge
-scopie	observation
Scléro	dur
Séro	sérum
Tetra	quatre
-tomie	incision
Trope	direction
-ule	petit
uré, urie	urine
Uréter	uretère
Vas	vaisseau

# Résumés

## Résumés

### Résumé :

L'analyse morphosyntaxique de la terminologie médicale consiste à étudier la structure et le sens des termes utilisés dans le domaine de la santé. Cette analyse permet de mieux comprendre les termes médicaux, qui sont souvent formés à partir de préfixes, de racines et de suffixes d'origine grecque ou latine. Par exemple, le terme « dermatologie » est composé de « dermato », qui signifie peau, et de « logie », qui signifie science ou étude. La dermatologie est donc la science qui étudie la peau et ses maladies. L'analyse morphosyntaxique de la terminologie médicale peut se focaliser sur des domaines de pathologie spécifiques, comme le diabète, les maladies cardiovasculaires ou la dermatologie. Ces domaines présentent des termes particuliers, qui renvoient à des symptômes, des causes, des traitements ou des complications liés aux maladies concernées. Par exemple, le terme « angioplastie » est formé de « angio », qui signifie vaisseau, et de « plastie », qui signifie remise en état. L'angioplastie est donc une intervention qui vise à rétablir la circulation sanguine dans un vaisseau obstrué ou rétréci. L'analyse morphosyntaxique de la terminologie médicale liée à ces domaines de pathologie permet de mieux communiquer et de faciliter l'accès à l'information médicale.

**Mots-clés :** analyse morphosyntaxique - terminologie médicale - procédés de formation des mots médicaux - structure des termes médicaux.

### Summary:

Morphosyntactic analysis of medical terminology involves studying the structure and meaning of terms used in the field of health. This analysis provides a better understanding of medical terms, which are often formed from prefixes, roots, and suffixes of Greek or Latin origin. For example, the term "dermatology" is composed of "dermato", which means skin, and "logy", which means science or study. Dermatology is therefore the science that studies the skin and its diseases. Morphosyntactic analysis of medical terminology can focus on specific areas of pathology, such as diabetes, cardiovascular disease or dermatology. These fields have specific terms, which refer to symptoms, causes, treatments or complications related to the diseases concerned. For example, the term "angioplasty" is made up of "angio", which means vessel, and "plasty", which means restoration. Angioplasty is therefore a procedure that aims to restore blood flow in a blocked or narrowed vessel. The morphosyntactic analysis of medical terminology related to these areas of pathology makes it possible to better communicate and facilitate access to medical information.

**Keywords:** morphosyntactic analysis - medical terminology - medical word formation processes - structure of medical terms.

### ملخص:

يتضمن التحليل الصرفي النحوي للمصطلحات الطبية دراسة بنية ومعنى المصطلحات المستخدمة في مجال الصحة. يوفر هذا التحليل فهما أفضل للمصطلحات الطبية، والتي غالباً ما تتشكل من البادئات والجذور واللواحق ذات الأصل اليوناني أو اللاتيني. على سبيل المثال، يتكون مصطلح "الأمراض الجلدية" من "dermato"، وهو ما يعني الجلد، و "logy"، وهو ما يعني العلم أو الدراسة. لذلك فإن الأمراض الجلدية هي العلم الذي يدرس الجلد وأمراضه. يمكن أن يركز التحليل الصرفي النحوي للمصطلحات الطبية على مجالات محددة من علم الأمراض، مثل مرض السكري أو أمراض القلب والأوعية الدموية أو الأمراض الجلدية. تحتوي هذه الحقول على مصطلحات محددة تشير إلى الأعراض أو الأسباب أو العلاجات أو المضاعفات المتعلقة بالأمراض المعنية. على سبيل المثال، يتكون مصطلح "رأب الأوعية" من "angio"، وهو ما يعني الوعاء، و "الرأب"، وهو ما يعني الترميم. لذلك فإن رأب الأوعية هو إجراء يهدف إلى استعادة تدفق الدم في وعاء مسدود أو ضيق. التحليل الصرفي النحوي للمصطلحات الطبية المتعلقة بهذه المجالات من علم الأمراض يجعل من الممكن التواصل بشكل أفضل وتسهيل الوصول إلى المعلومات الطبية.

**الكلمات المفتاحية:** التحليل الصرفي النحوي - المصطلحات الطبية - عمليات تكوين الكلمات الطبية - بنية المصطلحات الطبية.